



Assemblée générale

Cinquante-cinquième session

Documents officiels

3^e séance plénière

Mercredi 6 septembre 2000, à 9 heures
New York

Coprésidente : Mme Tarja Halonen (Présidente de la République de Finlande)
Coprésident : M. Sam Nujoma (Président de la République de Namibie)

La séance est ouverte à 9 h 25.

Point 61 b) de l'ordre du jour provisoire

L'Assemblée du Millénaire de l'Organisation des Nations Unies

Le Sommet du Millénaire

Première séance du Sommet

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) :
Je déclare ouvert le Sommet du Millénaire des Nations Unies.

Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) :
J'invite maintenant les représentants à se lever et à observer une minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.

Les Membres de l'Assemblée générale observent une minute de silence.

Déclarations des deux Coprésidents du Sommet

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) :
Nous sommes réunis aujourd'hui au Siège de l'Organisation des Nations Unies pour célébrer le nouveau millénaire et pour définir notre vision de l'avenir. Nous sommes venus ici envoyés par tous les peuples de notre planète commune. Nous avons un mandat et une

responsabilité. Notre vision est porteuse d'une autorité particulière. Elle retentira pendant des années et orientera les efforts de la communauté internationale.

Nous avons une tâche et nous devons nous en acquitter. Notre tâche est composée de trois parties : nous devons satisfaire aux exigences du monde extérieur, nous devons clarifier le rôle de l'ONU dans les affaires mondiales et nous devons transformer l'Organisation des Nations Unies afin qu'elle devienne moderne et efficace.

Le monde, à l'extérieur de ce bâtiment, change à une vitesse toujours de plus en plus grande. L'humanité est confrontée à des défis énormes, et se voit offrir des possibilités sans précédent. Nous devons agir ensemble face à la mondialisation. Nous devons tirer le meilleur parti des possibilités qui nous sont offertes et relever les défis avec sagesse, justice et courage. Il nous incombe de préserver l'environnement, notre héritage commun, pour les générations à venir.

L'être humain est au centre de nos travaux. Tous les êtres humains sont précieux. Nous devons travailler ensemble en tant que citoyens du monde et partenaires : femmes et hommes, noirs et blancs, enfants et adultes, riches et pauvres, forts et faibles. Ensemble, nous sommes forts.

Je vous félicite, Monsieur le Secrétaire général, de votre rapport qui s'est avéré être une source d'inspiration très précieuse pour la Déclaration du

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

Millénaire. Le thème qui domine votre rapport est celui la mondialisation qui, en soi, est une incarnation des défis, des possibilités et des changements rapides qui sont intervenus. Nous savons quelles sont les causes de la mondialisation et nous connaissons bon nombre de ses conséquences. Cela nous donne la possibilité d'influer sur les changements positifs. C'est ce qui se trouve au coeur de votre rapport et c'est le ferme message qui est contenu dans notre Déclaration.

C'est à nous, les peuples, qu'il incombe de faire des choix critiques. Un marché mondial est un moyen efficace de créer et de distribuer les richesses mais il doit être régi par un ensemble de règles équitables, par les peuples et pour les peuples. Au niveau national également, la clef du développement et du progrès est la démocratie, le respect des droits de l'homme, la primauté du droit et la bonne gouvernance. Sans un fondement national solide, aucun pays ne pourra réaliser ses objectifs, même avec les meilleures règles internationales.

Nous vivons dans un village planétaire, mais toutes les maisons ne se ressemblent pas. Ce village est en proie à la pauvreté. Pour éliminer la misère, nous avons besoin de solidarité, et la solidarité se développe à partir des initiatives individuelles.

Le multilatéralisme est une exigence constante. Dans un monde interdépendant, aucun pays n'est une île et nos sorts sont liés les uns aux autres. L'ONU est le bastion du multilatéralisme et il doit continuer d'en être ainsi.

Ce Sommet du Millénaire est le moment de réfléchir à l'avenir de l'ONU. Notre Organisation est souvent la seule entité présente sur le terrain pour aider, dispenser des conseils et mettre en place des institutions. Il est impératif que les États Membres la dotent des moyens et des ressources nécessaires pour lui permettre de s'acquitter de son mandat.

Nous ne pouvons pas attendre de l'ONU qu'elle fasse tout à elle seule. Pour être efficace et crédible, notre Organisation doit agir en partenariat avec d'autres organisations et avec la société civile. Nous devons faire en sorte que l'ONU reflète le monde tel qu'il se présente aujourd'hui.

Je viens de déclarer l'ouverture du Sommet du Millénaire. Ayons l'humilité de percevoir le sens historique de cet instant. Faisons en sorte que cet événement joue un rôle déterminant. Profitons au mieux de cette

occasion pour nous réunir au niveau multilatéral et bilatéral et pour faire en sorte que nos esprits se rencontrent. Soyons conscients de nos responsabilités à l'égard de nos concitoyens. Nous avons les moyens si nous avons la volonté. Faisons de ce Sommet du Millénaire un grand succès.

Je donne à présent la parole à S. E. M. Sam Nujoma, Président de la République de Namibie et Coprésident du Sommet du Millénaire des Nations Unies.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : Je n'oublie pas ce que les places qui nous sont attribuées représentent pour tous ceux qui sont présents ici et aux yeux du monde. Par une heureuse coïncidence, les deux chefs d'État de la Finlande et de la Namibie président conjointement ce Sommet historique du Millénaire. Nous nous en remettons bien sûr aux conseils avisés et à l'assistance de notre éminent Secrétaire général.

Ces dispositions ont été prises parce que la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale a été présidée par mon compatriote, M. Theo-Ben Gurirab, Ministre des affaires étrangères de la Namibie, et la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale sera présidée par M. Harri Holkeri, ancien Premier Ministre de la Finlande, qui a commencé sa tâche hier. Je suis reconnaissant de l'honneur qui m'est fait et j'en remercie mes collègues et les délégations. Je suis particulièrement heureux de féliciter ma chère collègue et Coprésidente, S. E. Mme Tarja Halonen, Présidente de la Finlande, de son élection. Une fois de plus, je renouvelle l'engagement que j'ai pris devant tous les États Membres de faire tout mon possible pour apporter une contribution utile afin que ce Sommet parvienne aux meilleures conclusions possibles dont nous tous, ainsi que les générations futures, pourrions nous enorgueillir.

Les peuples du monde se sont fixé des objectifs ambitieux en matière de changement social, ils sont résolus à corriger les choses, à mettre les hommes et les femmes sur un pied d'égalité devant la loi, à vaincre la peur, la pauvreté et la marginalisation dans la société et à utiliser les bienfaits de la science et de la technologie au profit de la paix, de la sécurité, de l'émancipation des pauvres, de l'élimination de la pauvreté et du développement durable.

Nous sommes venus au Siège de l'ONU pour procéder à un échange de vues et pour nous entendre sur toutes les mesures que nous devons prendre à titre individuel et de manière collective pour renforcer « le

rôle de l'ONU au XXI^e siècle ». Nous sommes ici car nous avons foi dans l'ONU, dans sa Charte et dans les objectifs et principes communs qu'incarne notre indispensable Organisation. Nous sommes ici en tant que dirigeants du monde et l'heure est venue aujourd'hui de prendre un nouveau départ pour donner un élan renouvelé à la paix, à la coopération, au développement, à la sécurité et à la stabilité dans le monde.

Les opérations de paix des Nations Unies sont un autre domaine qui nous préoccupe tous. Les conflits armés et les guerres civiles, ainsi que les actes cruels et destructeurs des groupes terroristes, doivent être condamnés car ils perpétuent la souffrance et créent de profondes détresses dans le monde. C'est en ce sens que la publication récente du rapport Brahimi sur les opérations de maintien de la paix de l'ONU, paru sous la cote A/55/305, revêt une grande importance et une actualité brûlante. Le Sommet du Millénaire a été saisi de ce rapport tant attendu, que nous devons considérer comme notre propre plan d'action.

En tant que chefs d'État et de gouvernement et en tant que personnalités éminentes, nous devons associer nos voix à l'appel en faveur de l'observation de la trêve olympique pendant les prochaines olympiades, qui se tiendront à Sydney, en Australie, du 15 septembre au 1er octobre 2000.

Notre message de solidarité mondiale, de bonne volonté et de fraternité humaine doit être clair et solennel. Nous agissons de la sorte dans l'intention d'édifier un monde pacifique et meilleur grâce au sport. Que la paix règne sur terre.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : J'ai le plus grand regret de devoir ouvrir la présente session sur une note de tristesse. La sécurité du personnel de maintien de la paix et du personnel humanitaire des Nations Unies est une question qui nous préoccupe au plus haut point. Avant de faire ma déclaration officielle, je dois donc informer les chefs d'État et les chefs de gouvernement d'une tragédie qui vient de se produire au Timor occidental. Il y a quelques heures, le bureau du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à Atambua a été délibérément attaqué par une milice opposée à l'indépendance du Timor oriental. Mon Représentant spécial au Timor oriental m'a informé qu'au moins trois membres du personnel inter-

national ont trouvé la mort. Le reste du personnel est en cours d'évacuation vers le Timor oriental.

Cette tragédie souligne encore une fois les dangers auxquels est exposé le personnel humanitaire non armé qui est au service des Nations Unies dans des situations de conflits ou d'après conflit. Le Conseil de sécurité et moi-même avons à maintes reprises fait part de notre préoccupation quant à la sécurité sur le terrain du personnel des Nations Unies, militaire ou civil. J'ai saisi de cette question le Gouvernement indonésien au plus haut niveau, et je tiendrai l'Assemblée au courant de l'évolution de la situation.

Puis-je prier l'Assemblée de bien vouloir observer une minute de silence en l'honneur de ces braves collègues qui ont trouvé la mort.

Les membres et l'Assemblée générale observent une minute de silence.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Mesdames et Messieurs, je suis profondément honoré de vous accueillir tous aujourd'hui. Jamais encore autant de dirigeants ne s'étaient réunis en une seule Assemblée. C'est un événement unique, une chance unique, et par conséquent une responsabilité unique. C'est aux dirigeants que les peuples du monde ont confié leur destinée. Ils attendent qu'ils les préservent des graves dangers de notre temps, dont ils veulent aussi partager les bienfaits.

En cette époque où les êtres humains ont appris à déchiffrer le code de la vie et sont capables de transmettre leur savoir en quelques secondes d'un continent à l'autre, aucune mère au monde ne peut comprendre que son enfant soit condamné à mourir de malnutrition ou d'une maladie évitable. Aucun être humain ne peut comprendre qu'on le chasse de son foyer ou qu'on l'emprisonne et le torture pour avoir exprimé ses convictions. Personne non plus ne peut comprendre que le sol labouré naguère par ses parents cède le pas au désert ou que ses compétences deviennent inutiles et que sa famille soit livrée à la faim. Chacun sait que ces défis ne peuvent être relevés par un pays seulement, ni par un gouvernement à lui seul. Aucune frontière ne peut arrêter le changement. Les progrès de l'humanité sont toujours nés d'initiatives individuelles et locales, prises librement avant d'être librement transposées ailleurs.

La tâche assignée aux dirigeants politiques est d'encourager ces initiatives, de faire en sorte qu'elles

ne soient pas étouffées et que leurs compatriotes puissent en bénéficier. Elle consiste aussi à limiter ou à remédier aux effets préjudiciables que le changement provoque toujours pour certains, quelque part. Ces peuples attendent de leurs dirigeants qu'ils conjuguent leurs efforts pour résoudre leurs problèmes. Ils attendent des dirigeants qu'ils travaillent dans la concertation, en tant que gouvernements. Ils attendent d'eux aussi qu'ils travaillent avec toutes les autres institutions – à but lucratif et non lucratif, publiques et privées – dans le cadre desquelles des êtres humains s'associent pour promouvoir leurs idées et leurs intérêts.

Les peuples veulent qu'il en aille ainsi entre pays voisins, aussi bien qu'entre tous les pays de chaque région. Mais puisque les grands défis de l'heure sont d'ordre mondial, ils attendent avant tout que nous conjuguions nos efforts à l'échelon international, dans le cadre des Nations Unies.

C'est pourquoi nous sommes ici, mes amis. Nous sommes ici pour renforcer et adapter cette grande institution, sortie voilà 55 ans du creuset de la guerre, afin qu'elle puisse faire ce qui est attendu d'elle à l'ère nouvelle, une ère où devra prévaloir l'État de droit.

Le mois dernier, je vous ai adressé le rapport (A/55/305), préparé par un groupe d'experts indépendants, dans lequel figurent des propositions détaillées concernant le renforcement de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine crucial de la paix et de la sécurité, le domaine où les peuples s'en remettent tout spécialement à l'État, et où ils fondent leurs espoirs sur l'Organisation des Nations Unies pour les préserver du « fléau de la guerre ». Je saurais gré à tous les membres d'accorder à ce rapport toute l'attention qu'il mérite.

Cependant, ce n'est pas dans ce domaine-là seulement qu'il importe de renforcer l'Organisation des Nations Unies. Nous devons la renforcer dans toute la gamme de nos activités.

(l'orateur poursuit en français)

Au début de l'année, dans mon propre rapport du Millénaire (A/54/2000), j'ai suggéré certains moyens de faire de l'Organisation un outil plus efficace, mieux à même d'améliorer l'existence de chacun, où qu'il se trouve. Certaines des initiatives concrètes que j'ai annoncées dans ce rapport sont d'ores et déjà dans la phase pilote. Elles constituent autant d'exemples encourageants de partenariats novateurs que

l'Organisation des Nations Unies devra soutenir à l'avenir.

Je suis enchanté que les États Membres aient jugé utile de s'appuyer sur mon rapport pour établir la déclaration politique qu'ils se sont proposé d'adopter à l'issue de ce Sommet. Je les conjure, cela étant, de ne pas se satisfaire d'intentions, mais de traiter leur déclaration en plan d'action, et je les assure qu'il y sera pleinement donné suite.

(l'orateur reprend en anglais)

Il nous faut décider de nos priorités. Il nous faut aussi adapter l'Organisation de façon que ces priorités donnent lieu à des décisions claires et rapides, se traduisant elles-mêmes par des changements réels dans l'existence de tous.

Voilà, mes amis, ce que les peuples attendent de nous. Ne les décevons pas.

Le Coprésident (Namibie) *(parle en anglais)* : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

La Coprésidente (Finlande) *(parle en anglais)* : Je voudrais maintenant attirer l'attention des Membres sur un projet de résolution qui figure dans le document A/55/L.2 et qui contient la Déclaration du Millénaire des Nations Unies. Le projet de résolution A/55/L.2 a été mis à la disposition des délégations ce matin et il est distribué dans la salle.

Avant de passer à la liste des orateurs, et afin d'éviter d'interrompre les orateurs, je demande à tous les représentants de prêter leur coopération et de s'abstenir de présenter leurs félicitations à l'intérieur de la salle de l'Assemblée générale après qu'une déclaration a été faite. Je remercie d'avance les représentants de leur coopération.

Je rappelle également aux participants que l'Assemblée générale a décidé que chaque orateur disposera de cinq minutes pour faire une déclaration pendant le Sommet du Millénaire. En ce qui concerne ces limites de temps, un système lumineux a été installé à la tribune des orateurs. Le système fonctionne comme suit. Un signal vert s'allumera au début de l'intervention de l'orateur, un signal orange s'allumera 30 secondes avant la fin des cinq minutes, et un signal rouge s'allumera lorsque les cinq minutes se seront écoulées.

Je demande instamment à tous les orateurs de bien vouloir coopérer et de respecter la limite de temps

lors de leurs interventions, pour que tous ceux qui sont inscrits sur la liste des orateurs à une séance donnée puissent être entendus à ladite séance. Je remercie vivement d'avance les représentants de leur coopération.

Allocutions prononcées à l'occasion du Sommet

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. William Jefferson Clinton, Président des États-Unis d'Amérique.

Le Président Clinton (*parle en anglais*) : Je dirai tout d'abord que c'est un grand honneur pour les États-Unis d'accueillir cette réunion sans précédent des dirigeants du monde. Nous nous réunissons non seulement à un moment remarquable sur le calendrier, mais aussi à l'aube d'une nouvelle ère dans les affaires humaines, où la mondialisation et la révolution intervenue dans les techniques de l'information nous rapprochent plus que jamais. Dans une mesure inimaginable il y a seulement quelques années, nous franchissons les fossés géographiques et culturels. Nous savons ce qui se passe dans les autres pays. Nous avons en commun des expériences, des triomphes, des tragédies, des aspirations. Notre interdépendance croissante nous donne la possibilité d'explorer les frontières reculées de la science et de l'économie, qui est de plus en plus étroitement liée d'un pays à l'autre, et d'en recueillir les bénéfices. Et, comme le Secrétaire général vient de nous le rappeler, cela suppose également des responsabilités partagées : libérer l'humanité de la pauvreté, de la maladie, de la destruction de l'environnement et de la guerre. Ces responsabilités exigent à leur tour que nous veillions à ce que l'ONU soit à la hauteur de la tâche.

Il y a 55 ans, l'ONU a été créée « pour préserver les générations futures du fléau de la guerre ». Aujourd'hui il y a dans cette salle un nombre jamais réuni auparavant en un seul lieu de personnes ayant le pouvoir de parvenir à cet objectif. Il y a moins de guerres entre les nations aujourd'hui, mais davantage de guerres à l'intérieur des nations. Ces conflits internes, souvent motivés par des divergences ethniques et religieuses, ont coûté la vie à 5 millions de personnes au cours de la dernière décennie – dont la grande majorité étaient des victimes parfaitement innocentes.

Ces conflits sont pour nous un défi très sérieux. Font-ils partie du fléau que l'ONU a été fondée pour prévenir? Si oui, nous devons respecter la souveraineté

et l'intégrité territoriale, mais trouver aussi le moyen de protéger tant les personnes que les frontières.

Le siècle dernier nous a appris qu'il y a des moments où la communauté internationale doit prendre parti – ne pas simplement s'interposer entre les parties ou rester à l'écart. Nous avons connu une telle épreuve – et nous l'avons surmontée – lorsque M. Milosević a essayé de clore le siècle dernier par un dernier chapitre d'épuration et de massacres ethniques. Nous connaissons cette épreuve depuis 10 ans en Iraq, où l'ONU a approuvé un plan équitable indiquant ce qui doit être fait. Il est conforme à nos résolutions et à nos valeurs, et il doit être appliqué. Nous connaissons une autre épreuve aujourd'hui en Birmanie, où – au mépris de nombreuses résolutions de l'ONU – une dirigeante courageuse et populaire, Aung San Suu Kyi, a été une fois de plus mise aux arrêts, ses partisans emprisonnés et son pays plongé dans la détresse.

Mais la plupart des conflits et des différends ne sont pas si tranchés. Les griefs et les aspirations légitimes s'accumulent des deux côtés. Il n'y a pas d'autre solution que de parvenir à un compromis de principe pour oublier ces vieilles rancunes et aller de l'avant.

Aujourd'hui même, du Moyen-Orient au Burundi, du Congo à l'Asie du Sud, les dirigeants doivent faire ce choix entre l'affrontement et le compromis. Le Président Arafat et le Premier Ministre Barak sont parmi nous aujourd'hui. Ils ont promis d'aplanir les dernières divergences qui subsistent entre eux cette année, achevant ainsi enfin le processus d'Oslo consacré dans la Déclaration de principes signée il y a sept ans ce mois-ci à la Maison Blanche.

À tous ceux qui ont appuyé le droit d'Israël à vivre dans la sécurité et la paix, et à tous ceux qui se sont faits les champions de la cause palestinienne pendant toutes ces années, je voudrais dire que le moment est venu, plus que jamais, de les aider à prendre le difficile risque de la paix. Ils ont l'occasion de le faire, mais comme toutes les occasions dans la vie, elle est fugace et éphémère. Il n'y a pas de temps à perdre.

Quand des dirigeants saisissent la chance de la paix, nous devons les aider. L'ONU est de plus appelée à intervenir dans des situations où des personnes courageuses cherchent la réconciliation, mais où les ennemis de la paix cherchent à la saper. Au Timor oriental, si l'ONU ne s'était pas engagée, la population aurait perdu la possibilité de maîtriser son avenir. J'ai été profondément attristé d'apprendre aujourd'hui l'assassinat

brutal de trois travailleurs humanitaires de l'ONU par des milices, au Timor oriental, et j'exhorte les autorités indonésiennes à mettre fin à ces violences. En Sierra Leone, si l'ONU n'avait pas agi, un nombre incalculable d'enfants qui sont encore en vie aujourd'hui seraient morts.

Mais, dans les deux cas, l'ONU n'avait pas les moyens d'achever sa tâche. Nous devons lui donner ces moyens – des Casques bleus qui peuvent être déployés rapidement avec une formation et un équipement appropriés, des missions bien définies et bien dirigées avec la police civile nécessaire.

Nous devons également nous employer à prévenir les conflits; à inscrire plus d'enfants à l'école; à alléger davantage la dette des pays en développement; à mieux lutter contre le paludisme, la tuberculose et le sida, qui sont la cause de 25 % de tous les décès dans le monde; à promouvoir davantage et à stimuler la mise au point de médicaments et de vaccins et à les rendre plus accessibles; à freiner le commerce des articles dont le produit des ventes rend les conflits plus rentables que la paix, que ce soit les diamants en Afrique ou la drogue en Colombie.

Tout cela a un prix, et toutes les nations, y compris les États-Unis, doivent le payer. Le prix doit être équitablement réparti, et la structure financière de l'ONU doit être modifiée équitablement pour que l'Organisation puisse faire son travail. Mais ceux qui, dans mon pays ou ailleurs, croient que nous pouvons soit nous passer de l'ONU, soit lui imposer une volonté, n'ont pas tiré les leçons de l'histoire et ne comprennent pas l'avenir.

Et, je vous le dis à tous, c'est la dernière occasion que j'ai en tant que Président de prendre la parole devant l'Assemblée générale. C'est l'Assemblée la plus éminente que nous ayons jamais eue : tant d'entre vous sont venus de si loin. Si j'ai appris quelque chose durant ces huit dernières années, c'est que nous sommes de plus en plus interdépendants, que cela nous plaise ou non. Nous devons chercher davantage de solutions où toutes les parties peuvent prétendre avoir remporté une victoire partielle. Nous devons éviter des choix dans lesquels une des parties est acculée à accepter une défaite complète. Pour cela, nous devons devenir plus sensibles à nos différentes positions politiques, culturelles et religieuses. Il nous faudra également avoir plus de respect pour notre humanité commune.

Les dirigeants ici rassemblés, peuvent récrire l'histoire de l'humanité en ce nouveau millénaire. Si nous savons tirer des leçons du passé, alors nous pourrions léguer à nos enfants un monde très différent. Mais nous devons garder à l'esprit que chacun compte. Quel que soit l'endroit. Quel que soit le rang. Chacun compte. Chacun a un rôle à jouer. Et nous améliorerons tous notre sort si nous nous aidons les uns les autres.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale.

Le Président Obiang Nguema Mbasogo (*parle en espagnol*) : Jamais auparavant les peuples de la terre n'avaient autant porté leur attention et leurs attentes vers l'ONU. En effet, nous célébrons un sommet qui restera dans l'histoire comme le Sommet du Millénaire, en un temps de grande incertitude pour l'humanité.

Malgré les grands progrès, les grandes avancées, en matière de science, de technologie, en matière de résolution de conflits en différents lieux de la planète, et malgré les changements réalisés grâce à la bonne gouvernance, à la démocratie, et au respect des droits de l'homme, le tournant du siècle nous montre un monde menacé sur lequel planent en permanence des incertitudes quant à la destinée et la survie de l'humanité.

Si l'on étudie de près les raisons qui expliquent la dégradation de la situation, on découvre que jusqu'à présent nous n'avons pas su comment traiter l'individu, porteur de valeurs éternelles, élément clef et bénéficiaire des efforts de développement dans le monde.

Nous avons aussi constaté que, quand le développement et la prospérité de certaines nations passent par la marginalisation et l'appauvrissement d'autres pays, alors il ne peut en résulter qu'un monde en proie aux tensions, un monde dominé par l'injustice et l'intolérance.

Dans les dernières années et à l'occasion de diverses rencontres importantes tenues sur presque tous les continents, en particulier : la Conférence mondiale de Mexico sur les droits de la femme en 1975, la rencontre de Copenhague en 1980, le Sommet mondial sur l'enfance en 1990, et récemment l'évaluation du développement social à Genève, nous avons identifié et présenté les graves problèmes politiques, économiques et

sociaux qui affectent l'humanité, en particulier les pays en développement

À cet égard, nous apprécions les résultats du récent Sommet du Groupe des Huit à Okinawa. Cette rencontre a mis en évidence la nécessité d'affirmer une plus grande volonté politique, un plus grand engagement, pour soulager les souffrances des peuples du monde.

En effet, la grande majorité de la population mondiale, et en particulier celle des pays du tiers monde, est victime de la misère, de la crise économique, de l'endettement, des grandes pandémies et maladies endémiques, de l'extrême pauvreté et de nombreuses catastrophes naturelles.

Cependant, nous constatons avec inquiétude que la structure actuelle de l'ONU est inadaptée pour faire face à cette situation incontrôlable, affronter ces graves problèmes et satisfaire aux exigences et aux demandes du XXI^e siècle.

Nous défendons aussi l'idée que, pour être cohérente et efficace, l'Organisation des Nations Unies doit se développer au même rythme et s'adapter en fonction des événements historiques. À cet égard, si l'ONU ne se démocratise pas et ne s'universalise pas conformément au principe que je vient d'énoncer, si elle ne prête pas la même attention à toutes les nations, alors elle ne pourra probablement pas jouer de façon équitable son rôle prédominant pour faire face aux menaces et aux défis du XXI^e siècle.

Pour ces raisons, nous joignons la voix de la Guinée équatoriale à celles d'autres pays qui demandent la réforme urgente et nécessaire de l'ONU, ainsi que le renforcement du système durant ce Sommet historique du Millénaire.

Je souhaite conclure en félicitant le Secrétaire général et en souscrivant à cette observation lue dans son rapport :

« Si la mondialisation offre de formidables perspectives, jusqu'à présent ses bénéfices ont été très inégalement répartis. » (A/54/2000, par. 13).

La mondialisation devrait être une force positive pour toute la population mondiale. Elle ne devrait pas laisser des millions de personnes marginalisées dans la pauvreté. Nous devons mieux gouverner et apprendre à mieux gouverner ensemble. Pour ces deux tâches, nous avons besoin d'États et de gouvernements efficaces qui

fassent de l'être humain le porteur des valeurs éternelles, l'élément clef et le bénéficiaire de tous nos efforts.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée entendra à présent une allocution de S. E. M. Alfonso Portillo Cabrera, Président constitutionnel de la République du Guatemala.

Le Président Portillo Cabrera (*parle en espagnol*) : C'est avec plaisir et une vive émotion que je participe à cet historique Sommet du Millénaire, dont l'importance n'est pas uniquement due au fait qu'il réunit plus de 150 chefs d'État et de gouvernement; elle provient aussi du fait que nous sommes venus ici pour traiter de questions qui auront un impact sur la vie quotidienne de tous les habitants de la planète.

Pour commencer, je voudrais souligner le lien étroit et l'identification profonde qui existent entre le Guatemala et l'ONU. Nous croyons fermement au multilatéralisme, et nous considérons que les Nations Unies en constituent l'expression la plus élevée.

Nous avons bénéficié directement des activités de l'Organisation dans divers domaines, et particulièrement en ce qui concerne l'édification de la paix. Nous participons activement à ses instances intergouvernementales et avons joué un rôle important dans ses organes.

Avant tout, nous pensons que l'ONU aura à remplir une fonction plus marquante que jamais dans un monde de plus en plus transnational; pour ce faire, l'Organisation devra cependant s'adapter aux exigences du XXI^e siècle.

En quoi consistera cette adaptation? À notre avis, le rapport « Nous, les peuples : le rôle des Nations Unies au XXI^e siècle » (A/54/2000), élaboré par le Secrétaire général pour servir de toile de fond à nos débats, offre des pistes importantes qui imposeront certaines exigences à notre Organisation.

Je voudrais m'arrêter un moment sur la question des priorités. Je pense que le Secrétaire général a eu raison de nous présenter son rapport sous trois grandes catégories : vivre à l'abri du besoin, un monde libéré de la peur, et pour une planète viable.

L'élimination de la pauvreté est, en fait, la grande tâche non achevée du XX^e siècle. Le développement devrait donc se trouver au centre des préoccupations des Nations Unies, tout comme il l'est dans le propre programme du Gouvernement guatémaltèque.

Toutefois, il ne peut y avoir de développement sans la paix et la sécurité. Parce que nous croyons en l'avenir, qui représente plus qu'un présent amélioré pour tous, au Guatemala nous avons misé sur la paix. Nous avons beaucoup appris de la guerre : que le dialogue est plus puissant que les armes; et que le respect est le meilleur obstacle aux affrontements. Pendant quatre décennies, tous les Guatémaltèques ont payé, directement ou indirectement, le prix de la guerre. Aujourd'hui, nous nous efforçons tous d'acquiescer le prix des bénéfices de la paix, par le biais d'une entente exemplaire entre l'État et la société civile concernant un pacte fiscal.

L'histoire nous a également enseigné que la paix a également un prix, sur le plan des ressources et des efforts. C'est au terme d'un conflit mondial que cette Assemblée des peuples a été créée, dans le but d'établir et de cultiver la paix.

Nous aurons à renforcer notre capacité collective de prévenir et de régler les conflits, tant au-delà des frontières qu'à l'échelle nationale. Le Guatemala constitue un exemple de la façon dont l'ONU peut aider à consolider la paix et le respect des droits de l'homme, sans ingérence induite dans les affaires intérieures d'une nation.

En ce qui concerne l'adaptation de l'ONU aux circonstances qui règneront au XXI^e siècle, je voudrais faire quelques observations essentielles. Il faut insister sur un système juridique international solide, avec comme complément les principes et les pratiques du multilatéralisme. La structure intergouvernementale de l'ONU doit être adaptée au nouvel environnement international. Le point de départ le plus évident de ce processus est la réforme du Conseil de sécurité. Nous devons mettre un terme à la pratique doctrinaire qui consiste à geler le budget de l'Organisation. Si nous voulons que l'Organisation des Nations Unies soit une organisation de première classe, nous devons apprendre à lui offrir le soutien financier nécessaire.

Enfin, puisque le Guatemala est une société pluri-culturelle, multiethnique et multilingue, je partage entièrement l'avis selon lequel la diversité culturelle est un atout inestimable pour la communauté mondiale. Nos différences représentent notre force, et non notre faiblesse. La différence entre les nations constitue la richesse et l'espoir d'un avenir meilleur pour notre planète.

J'ai proposé une ébauche de notre vision du rôle des Nations Unies au cours du XXI^e siècle. Pendant le débat général, qui commencera la semaine prochaine à l'Assemblée générale, nous élaborerons davantage cette vision, et nous la relierons aux efforts que nous déployons sur le plan intérieur. Je propose que nous affrontions le nouveau millénaire avec des idées plutôt qu'avec des croyances. Comme l'a dit la philosophe espagnole Maria Zambrano :

« Quand on réfléchit, on va vers l'avenir. Toute idée s'achemine vers l'avenir et le prépare, tandis que les croyances, qui émanent du passé, nous retiennent dans leur giron lorsque l'avenir s'assombrit. »

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : Avant de poursuivre, je voudrais informer les Membres qu'en raison de circonstances imprévues, le prochain orateur sera le Président de la République islamique d'Iran.

L'Assemblée va maintenant entendre la déclaration de S. E. M. Seyed Mohammad Khatami, Président de la République islamique d'Iran.

Le Président Khatami (*parle en farsi; texte anglais fourni par la délégation*) : D'abord, je souhaite exprimer, mes remerciements, au nom de la République islamique d'Iran, au Secrétaire général pour son rapport très complet (A/54/2000) sur les nouveaux défis du XXI^e siècle.

L'humanité, ébranlée et angoissée par sa traversée du XX^e siècle, marquée par le sang, les calamités et la discrimination, attend avec impatience un avenir meilleur dans le nouveau siècle; un avenir fondé sur la justice, la dignité et le respect des droits de la personne.

La structure du pouvoir dans le monde contemporain doit être réformée, et cela exige que l'on se soumette à la règle démocratique au niveau international.

Le droit qui appartient à l'homme de déterminer son destin, l'émanation de l'autorité, particulièrement de l'autorité politique, de la volonté et du libre choix de la population, sa soumission à l'examen constant du peuple et l'institutionnalisation de cette responsabilité humaine constituent les principales caractéristiques de la démocratie, qui doit être clairement distinguée de ses diverses manifestations. Aucune forme particulière de démocratie ne peut être décrite comme le modèle unique et final de la démocratie. Les efforts en cours pour formuler la démocratie dans le contexte de la spiritua-

lité et de la moralité présentent encore un autre modèle de vie démocratique.

Nous devons travailler ensemble pour que les exigences de quelques puissants n'aient pas priorité sur les intérêts de l'humanité par le biais de pratiques familiaires d'appui à des gouvernements non démocratiques qui ne répondent pas à la volonté et aux besoins de leur peuple, et pour éviter l'application de normes multiples en réaction aux incidents qui se produisent partout dans le monde. Soumettons-nous aux principes démocratiques, non seulement en tant que critères de la bonne gouvernance au plan national, mais également comme la nouvelle norme régissant les interactions dans la société mondiale, dont les constituants, tout comme les individus au sein des États, sont des nations qui jouissent d'une dignité et de droits égaux.

La question fondamentale est de savoir si l'ONU est en mesure de revoir et de reconstruire ses fondations sur la base d'une telle vision.

Le monde a besoin de plus d'ouverture et de l'élargissement de la liberté et d'une justice n'excluant personne. Dans notre environnement mondialisé, la préservation et l'extension du pouvoir constituent le thème dominant et le paradigme de l'interaction politique. Cela a provoqué une réflexion et des pratiques politiques qui négligent de profondes questions d'ordre philosophique, culturel et religieux.

Les objectifs proposés par le Secrétaire général dans son rapport, soit « vivre à l'abri du besoin », « un monde libéré de la peur » et « une planète viable », ne pourront être réalisés qu'en définissant les relations mondiales naissantes par le biais d'un dialogue ouvert et équilibré.

J'avais proposé à l'Assemblée générale, à sa cinquante-troisième session, dans un premier temps, de désigner l'année 2001 Année des Nations Unies pour un dialogue entre les civilisations. Le dialogue entre les civilisations vise à faciliter un nouveau paradigme d'inclusion et de réforme dans les relations internationales et à empêcher que les relations unidirectionnelles et les monologues politiques et culturels n'exercent une influence dominante. Il est temps à présent d'aller plus avant.

La mondialisation, qui est le phénomène international le plus récent, a ouvert de nouveaux horizons – néanmoins occultés par les monopoles du pouvoir et du capital – pour la société humaine. C'est pourquoi nous

devrions nous efforcer de renforcer les capacités nationales et l'autorité des gouvernements démocratiques afin de promouvoir la responsabilité au niveau international. Ceci implique qu'il faut mettre en place les capacités voulues pour permettre la participation active et efficace de tous les membres de la communauté internationale, y compris les gouvernements et les institutions de la société civile, au processus de prise de décisions à l'échelle internationale.

Le moment n'est-il donc pas venu d'envisager de nouvelles responsabilités pour l'ONU dans l'entreprise commune qui vise à instituer un nouvel ordre mondial ouvert à la plus large participation et fondé sur le dialogue, la tolérance et la synergie des efforts? Dans mon allocution devant l'Assemblée générale, à sa cinquante-troisième session, j'avais présenté une proposition de notre estimé dirigeant de la Révolution islamique d'Iran qui visait à affirmer la reconnaissance de l'égalité des droits de toutes les nations en éliminant toute discrimination au niveau des mécanismes de l'ONU, et en particulier au Conseil de sécurité. Cette proposition n'a pas encore fait l'objet d'un examen sérieux.

Aujourd'hui, au nom d'une grande nation qui a une longue histoire et une civilisation ancienne et qui, par sa glorieuse révolution spirituelle, a ouvert la voie à une nouvelle époque de gouvernance par le peuple dans le respect de la religion, je déclare devant cette auguste Assemblée que les nations ne peuvent plus être exclues ou marginalisées sous des prétextes politiques, culturels et économiques. Le monde appartient à tous ses habitants. Les politiques qui consistent à appliquer des normes différentes selon les cas, que ce soit au plan national ou international, sont inacceptables dans notre monde contemporain. Il nous faut aujourd'hui transformer la logique des relations internationales et l'écartier de la logique du pouvoir. À l'aube du troisième millénaire, le moment est venu d'en appeler à l'humanité pour qu'elle ne cède pas à la poursuite du pouvoir et qu'elle opte au contraire pour le dialogue et, en fin de compte, pour la compassion, l'amour et la spiritualité.

Nous devons donner à l'ONU les moyens de prendre la direction de cette initiative, qui vise à améliorer la gouvernance mondiale.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va à présent entendre une allocution de

S. E. M. Arnaldo Alemán Lacayo, Président de la République du Nicaragua.

Le Président Alemán Lacayo (*parle en espagnol*) : C'est pour moi une occasion exceptionnelle et un grand honneur de participer à ce Sommet, appelé Sommet du Millénaire, qui va nous donner l'occasion de réfléchir ensemble sur nos valeurs, nos problèmes et nos objectifs communs face à l'avenir.

Je voudrais exprimer notre reconnaissance particulière au Secrétaire général, M. Kofi Annan, qui nous a présenté un rapport détaillé sur le rôle de l'ONU au cours du siècle qui vient de commencer. Ce document est un guide précieux qui donnera certainement une impulsion aux débats qui se tiendront dans cette instance.

Nous estimons qu'il importe au plus haut point de renforcer les organes de l'ONU si nous voulons améliorer l'efficacité de son rôle, en particulier en ce qui concerne le maintien de la paix et de la sécurité internationales, la lutte contre la pauvreté et les activités nocives pour l'environnement, et le renforcement des programmes de santé et d'éducation.

La position du Nicaragua à ce sujet coïncide en tous points avec la proposition contenue dans le rapport du Secrétaire général, selon laquelle la réforme qui doit intervenir au sein du Conseil de sécurité devra assurer une représentation plus équitable et plus démocratique des différentes régions; ce qui contribuera à en faire un organe plus équilibré et plus largement représentatif.

Dans le même ordre d'idée, nous voudrions proposer que la déclaration finale tienne compte de la nécessité de renforcer la Cour internationale de justice pour donner aux États la possibilité de résoudre par des moyens pacifiques les différends qui pourraient survenir entre eux. Nous estimons également qu'il importe de réaffirmer notre engagement de maintenir et consolider la vocation universelle de l'ONU pour faire en sorte que tous les peuples du monde soient équitablement représentés, sans différence ni exclusion.

Cela nous amène à réaffirmer devant l'Assemblée le droit de la République de Chine, qui exerce sa pleine souveraineté sur Taïwan depuis plus d'un demi-siècle et qui compte plus de 22 millions d'habitants, de participer en tant que Membre à part entière à l'ONU, étant donné qu'elle est signataire de sa Charte fondatrice à San Francisco et qu'elle respecte pleinement les principes qui y sont énoncés.

Face aux réalités et aux défis que nous devons affronter au XXI^e siècle, nous estimons qu'il importe avant tout de mettre en place des politiques et des stratégies centrées sur le bien-être et l'épanouissement de l'être humain grâce à une action conjointe et concertée de lutte contre les fléaux du chômage et de la pauvreté et toutes leurs conséquences dévastatrices et dégradantes pour la dignité et l'avenir de tous.

Durant le XX^e siècle qui vient de s'achever, l'humanité a été témoin de changements et de progrès aussi éclatants que surprenants dans de nombreux domaines de la science, de la technologie, de la culture, des communications et de l'informatique. Des transformations importantes, voire radicales, sont également survenues au niveau de la géopolitique, des idéologies, du commerce, des finances et dans beaucoup d'autres secteurs, sans parler du vaste univers de la réflexion et des perceptions du réel et du possible.

Malheureusement, nous avons également connu des tragédies et des conflits terribles qui, dans de nombreuses régions, ont prélevé un lourd tribut sur la paix et la démocratie, les droits de l'homme et les libertés, exacerbant encore la pauvreté, les retards, les souffrances, les privations et les inégalités sans fond.

Ce nouveau siècle sera témoin d'un processus de mondialisation impressionnant, retentissant et inéluctable dont les formes, les niveaux, l'incidence et la signification étaient encore inimaginables voici quelques années. C'est pourquoi nous avons aujourd'hui la lourde responsabilité de mobiliser rapidement et efficacement nos meilleurs efforts pour permettre qu'il y ait au moins un transfert minimum des sciences et des technologies vers les pays en développement.

Le Nicaragua fait actuellement de gros efforts pour associer démocratie et justice sociale, réparer les dommages récemment causés par de puissants phénomènes naturels, soigner les plaies d'une guerre civile douloureuse et destructrice dont nous sommes heureusement sortis, et poser des fondements solides pour encourager un processus de développement qui favorise des transformations radicales, la stabilité et des niveaux appropriés de gouvernance.

La détérioration continue des termes de l'échange, mal devenu chronique, au détriment des pays dont le niveau de développement économique est moins avancé – principalement des producteurs et exportateurs de matières premières –, s'ajoutant aux conséquences catastrophiques de la hausse des prix du

pétrole, a sérieusement enrayé les efforts que nous faisons pour réaménager et assainir notre économie.

Ce fardeau et ces sacrifices sont encore aggravés par le poids insoutenable de la dette extérieure qui représente un obstacle infranchissable pour venir à bout de la pauvreté et du chômage. À cet égard, nous sommes heureux de constater l'intérêt récemment manifesté par les pays développés et les institutions financières multilatérales à la recherche de solutions visant à soulager sensiblement les pays pauvres très endettés. Nous espérons qu'à court terme, cet intérêt pourra se traduire par des actions concrètes et décisives qui permettront aux pays tels que le Nicaragua de rompre le cercle vicieux de la pauvreté et de regarder l'avenir avec de meilleures chances et perspectives d'avenir et de progrès.

Il convient de souligner que dans le rapport présenté récemment par le Secrétaire général au Conseil économique et social, on signale que mon pays est le troisième en Amérique latine à disposer d'un système intégré de prévention et d'atténuation des catastrophes.

Les idées, les propositions et les résolutions que nous adoptons aujourd'hui, dans cette instance universelle, détermineront, sauf en cas d'événements imprévus, le visage que nous voulons donner à l'avenir. Même si penser à l'avenir était autrefois l'apanage mystérieux des initiés, des prophètes, des poètes et des devins, je suis persuadé que ce sera celui des hommes d'État, aussi, sachant que si nous consacrons le meilleur de nos efforts, de notre imagination et de notre enthousiasme, nous réussirons à offrir un avenir prometteur à nos peuples et aux générations futures.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va entendre maintenant une allocution de S. E. M. Vladimir Poutine, Président de la Fédération de Russie.

Le Président Poutine (*parle en russe*) : Le présent Sommet est le dernier du millénaire; ce n'est cependant pas pour cette raison qu'il entrera dans l'histoire, mais du fait de son importance. Nos prédécesseurs et nous-mêmes avons beaucoup fait pour offrir un sens profond à cette image symbolique. La deuxième moitié du siècle, en ce qui concerne les relations internationales, s'est incontestablement déroulée sous l'égide des Nations Unies. L'existence même de cette Organisation était une garantie de la liberté contre l'arbitraire de l'hégémonie et du diktat.

Lorsque l'Organisation des Nations Unies a été créée, de nombreux États représentés à ce Sommet ne figuraient pas sur la carte du monde. Cependant, les normes du comportement international commençaient alors à être formulées et prises en compte. Aujourd'hui, ces normes sont acceptées par tous et servent les intérêts de la communauté internationale.

Le résultat principal est évident. Ce qui semblait hors d'atteinte il y a un demi-siècle est devenu aujourd'hui la norme des relations internationales. Le respect mutuel et le respect des instruments des Nations Unies a aidé les pays et les peuples à apprendre l'art du dialogue et à chercher des décisions communes. Même l'affrontement mondial n'a pas réussi à empêcher un travail conjoint, même pendant les pires situations de crise et les impasses. Tout cela, et sans exagération, peut être nommé « l'école des Nations Unies ».

Les mandats politiques accordés aux dirigeants ne sont généralement pas très longs. Nous avons eu la chance d'être nés et de vivre à une époque charnière. Nous avons eu la chance d'être appelés à servir nos peuples, de répondre au besoin qu'ils avaient de nous. C'est la raison pour laquelle le devoir naturel d'un homme politique est d'anticiper au moins une étape. Nous avons le devoir de donner une chance à ceux qui viendront après nous.

Le XXe siècle entrera dans l'histoire comme un siècle de contradictions. Il est devenu une époque de progrès grandioses et de guerres terribles, un siècle de découvertes révolutionnaires et de profondes désillusions. Toutefois, nos pays et nos peuples ont réussi à éviter la haine, ils ont réussi à surmonter la guerre froide et son affrontement mondial. Le mérite en revient bien sûr à l'ONU.

Nous avons hérité des générations précédentes une Organisation unique. L'Organisation des Nations Unies a appris à résoudre et elle résout les problèmes les plus complexes du monde. C'est ici qu'est né le régime international des droits de l'homme, le trait le plus important du monde d'aujourd'hui. Cet instrument universel s'est avéré capable de résister aux manoeuvres idéologiques. Et la Déclaration universelle des droits de l'homme n'a jamais été une simple déclaration dénuée de substance. Aujourd'hui encore, elle continue à avoir un effet certain sur nos vies à tous.

Nous sommes persuadés qu'il est nécessaire de renouveler et améliorer les mécanismes de l'ONU.

C'est là véritablement un impératif de l'heure actuelle. Mais nulle réforme, quelle que soit sa nature, ne doit détourner l'Organisation de ses principes fondamentaux.

Le nouveau siècle de l'ONU doit se transformer en une époque de véritable désarmement, et entrer dans l'histoire en tant que tel. Aujourd'hui nous avons déjà réussi à créer un mécanisme efficace de désarmement. Il s'appuie notamment sur le Traité sur les missiles antimissile de 1972. Il comprend les régimes de non prolifération d'armes de destruction de masse et de leurs vecteurs ainsi que des dizaines d'accords fort importants sur la limitation et la réduction des différents types d'armements.

Nous devons trouver le moyen de mettre fin à la prolifération des armes nucléaires. Nous pouvons y parvenir notamment en interdisant l'utilisation de l'uranium enrichi et du plutonium pur dans la production de l'énergie atomique mondiale. Techniquement, ceci est tout à fait possible à mettre en oeuvre. Plus important encore est le fait suivant : l'incinération du plutonium et d'autres éléments radioactifs fournit les moyens de parvenir à la solution finale du problème des résidus radioactifs. Elle ouvre des horizons radicalement nouveaux pour la sécurité de la vie sur notre planète. À cet égard, la Russie se propose d'élaborer et de mettre en oeuvre un mécanisme pertinent avec la participation de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Par ailleurs, les plans de militarisation de l'espace extra-atmosphérique sont particulièrement inquiétants. Au printemps 2001, nous célébrerons le quarantième anniversaire du premier vol de l'homme dans l'espace extra-atmosphérique à bord d'un vaisseau spatial. Cet homme était un de nos compatriotes, et nous suggérons d'organiser à cette date, sous l'égide de l'ONU, une conférence internationale sur la prévention de la militarisation de l'espace extra-atmosphérique. Si mes collègues ici présents donnent leur accord, cette conférence pourrait avoir lieu à Moscou.

Pour notre pays, la fin du XXe siècle, et notamment sa dernière décennie, n'a pas été uniquement une période de transition, pas même une simple période historique. Je pense que l'Assemblée conviendra que tous les peuples n'ont pas eu à faire le genre de choix qui a été fait par la Russie. Les menaces et les défis que la Russie à dû affronter sont les ennemis de toutes les nations libres, et nous considérons que le phénomène

du terrorisme est le plus dangereux et le plus pernicieux d'entre eux. Il est sans scrupule quant à ses moyens et s'entend à changer de masque, mais il ne survit que lorsqu'il a des chances de saper la stabilité d'un État et de semer les germes de la suspicion et de l'animosité mutuelles. Notre tâche commune est d'élever une barrière efficace contre ce mal.

Nous devons avancer vers la paix, la stabilité et la prospérité en nous appuyant sur toute la richesse des cultures et des traditions. Au XXIe siècle, le droit à l'autodétermination et à l'indépendance doit continuer avec dignité de compléter les approches déjà reconnues pour résoudre les problèmes fondamentaux. La démocratie en matière de relations internationales signifie d'abord et avant tout une obéissance indéfectible aux normes fondamentales du droit international. Elle est une prise de conscience de la civilisation mondiale dans toute sa diversité, la reconnaissance et le respect de cette diversité.

Je suis persuadé qu'en nous appuyant sur un ordre mondial juste et sur la stabilité stratégique, nous pourrions assurer le développement durable de la civilisation. La Russie d'aujourd'hui, plus que jamais, est ouverte, responsable et disposée à coopérer sur la base d'un partenariat équitable.

Je souhaite à notre Sommet un succès total et une mise en oeuvre efficace de ses décisions.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : l'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Maumoon Abdul Gayoom, Président de la République des Maldives.

Le Président Gayoom (*parle en anglais*) : Je ne dispose que de cinq minutes, je tâcherai donc d'être bref, et d'aller droit au but. Mais qu'il me soit permis tout d'abord de vous féliciter, Madame et Monsieur les Coprésidents, de votre élection à la coprésidence, et de féliciter le Secrétaire général de son excellent rapport.

Je passerai les prochaines quatre minutes et trente-sept secondes à exprimer les préoccupations et les espoirs de mon pays pour le nouveau millénaire. Le thème de ce Sommet du Millénaire est « Le rôle des Nations Unies au XXIe siècle ». De nombreuses personnes dans le monde se demandent : cinquante-cinq ans après la création de l'ONU, le monde est-il devenu plus habitable?

À notre avis, la réponse est un « oui » nuancé. La décolonisation est presque achevée. L'apartheid a été

démantelé. La paix a ouvert la voie au progrès humain. Dans de nombreuses régions du monde, les conditions de santé se sont améliorées en même temps que le niveau d'éducation. Le niveau de vie augmente. Les droits de l'homme sont plus généralement respectés. La démocratie a quasiment remplacé le despotisme. Nous nous réjouissons de ces succès s'il n'y avait l'horreur des échecs.

N'oublions pas les millions d'enfants qui meurent de faim. Rappelons-nous les champs de tueries du Moyen-Orient, de l'Asie et de l'Afrique. Pensons aux multiples facettes maléfiques du terrorisme et aux milliards consacrés à accumuler des armes. N'oublions jamais la détérioration de l'environnement qui s'aggrave constamment. À cause du génocide, des guerres et des maladies, les cadavres ne cessent de s'entasser.

Donc, l'ONU est, au mieux, un succès modeste.

Le nouveau millénaire est un moment aussi approprié qu'un autre pour prendre un nouveau départ. L'écart qui existe entre les attentes et les résultats doit être comblé. La guerre est la pire des tragédies humaines. Toutes les effusions de sang doivent cesser.

L'ONU doit devenir plus démocratique. Elle doit servir équitablement tous les États. Les premiers mots de la Charte des Nations Unies sont « Nous, les peuples ». Nous devons combler tous les fossés qui fragmentent l'humanité aujourd'hui. Nous devons rejeter toutes les formes de discrimination et d'exploitation.

Le développement doit bénéficier à un plus grand nombre. La pauvreté est un crime contre l'humanité perpétré par ceux qui peuvent l'atténuer mais ne le font pas. Les dépenses d'armements doivent être désormais consacrées à nourrir les bouches affamées et à sauver des enfants. La démocratie, le développement et la paix sont différentes expressions de la même réalité.

La mondialisation doit être convertie en une force positive pour tous. Elle doit unir et non diviser, apporter des bénéfices et non des privations. La technologie de l'information peut unir l'humanité comme jamais auparavant. Les pays les moins avancés ont besoin d'un traitement préférentiel plus marqué. L'émancipation des femmes doit devenir universelle. Les valeurs morales sont essentielles à un ordre mondial soucieux du sort de chacun. La quête du progrès que mène l'humanité doit être soutenue. Nous n'avons pas le droit de détruire la terre. Les dégâts écologiques

doivent cesser. Le réchauffement de la planète doit être freiné. Tous les pays de très faible altitude doivent être sauvés.

Pour toutes ces raisons, il faut une ONU plus forte et plus juste.

Pour ceux qui tirent les leçons de leurs erreurs, le passé est un bon guide pour l'avenir. Mais ne revenons pas de 1 000 ans en arrière, avançons d'un siècle. Quand les Nations Unies se réuniront pour saluer encore un nouveau siècle, les Maldives et les autres pays insulaires de très faible altitude seront-ils représentés ici? Cela ne donne pas simplement à réfléchir, c'est un cri d'alarme.

Il ne me reste à présent que 30 secondes. Il serait dommage de nous séparer à l'issue de cette rencontre sans prendre l'engagement résolu de sauver la Terre. Je ne veux pas être cynique, mais devons-nous croire que le monde se soucie vraiment de cela? Devons-nous croire que l'humanité entière est une? L'inaction, aussi, est plus éloquente que les paroles.

Mon temps de parole est écoulé, mais je prie pour que le temps dont dispose mon pays ne le soit pas.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Sam Nujoma, Président de la République de Namibie.

Le Président Nujoma (*parle en anglais*) : Il y a 50 ans, les fondateurs de l'ONU avaient décidé d'un commun accord de « préserver les générations futures du fléau de la guerre ». Grâce à l'ONU, ils ont tenu leur promesse. Dans tout cela, l'Assemblée générale a un rôle capital à jouer par le biais de l'autorité qui lui confère la Charte de notre Organisation.

Au cours du siècle dernier, l'ONU a fait des efforts considérables pour affermir et, en fait, affirmer les droits de l'humanité, y compris le droit des nations et des peuples à l'autodétermination et à l'indépendance, le droit au développement et l'égalité entre les sexes. Nous avons fait des progrès considérables dans notre effort collectif pour mettre définitivement fin aux systèmes socioéconomiques déshumanisants que représentent le colonialisme, le racisme et la tyrannie de l'apartheid. Néanmoins, nous devons encore veiller à ce que les peuples de Palestine et du Sahara occidental recouvrent leur dignité et jouissent du droit inaliénable à l'autodétermination.

Le nouveau millénaire nous offre de nouvelles possibilités de donner suite aux nobles débuts du siècle dernier. L'effort pour améliorer les conditions de vie de l'humanité continue de définir notre tâche comme la plus sérieuse. Pour cela, il nous faut mener des activités concertées. Au cours de la dernière décennie du siècle dernier, les Nations Unies ont parrainé beaucoup de conférences importantes qui se sont tenues de Rio à Istanbul. À ces conférences, nous avons déclaré solennellement que le sous-développement et la pauvreté qui l'accompagne représentent un affront pour l'humanité.

La question qui se pose aujourd'hui est la suivante : Avons-nous la volonté politique requise, le courage moral et des stratégies appropriées, au moment où nous abordons le nouveau millénaire, pour combattre efficacement la pauvreté, en particulier dans les régions où elle sévit le plus, au milieu d'une abondance complaisamment étalée à l'échelle dont nous avons été témoins au cours des 50 dernières années? Nous ne pouvons pas nous glorifier de nos succès remarquables dans les domaines de la science, de la technologie et dans d'autres domaines de l'activité humaine alors que des millions de nos semblables continuent de vivre dans un univers de privation et même de famine.

En fait, à l'heure où nous nous réunissons ici aujourd'hui, nous sommes en présence d'une triste réalité : pour la plupart des habitants des pays en développement, surtout en Afrique, les bénéfices des technologies de l'information et de la communication ne sont pas encore sensibles. Cette disparité flagrante entre le Nord et le Sud est la question la plus brûlante de notre époque. Le Conseil économique et social et les organismes de l'ONU ont un rôle capital à jouer pour réduire ces disparités. Telle est la question fondamentale que doit examiner le Sommet du Millénaire.

Nous savons tous que sans paix, il ne saurait y avoir de croissance économique ni de développement. Sans développement, il ne peut pas y avoir de sécurité socioéconomique. Il ne peut pas y avoir de stabilité. Pourtant, bien que la Charte de notre organisation nous enjoigne d' :

« unir nos forces et maintenir la paix et la sécurité internationales »,

il existe encore nombre de conflits politiques armés qui continuent à exiger un lourd tribut en vies humaines. C'est pourquoi, au seuil de ce nouveau millénaire, l'ONU doit procéder à une réflexion réaliste et critique sur sa capacité et son état de préparation s'agissant de

maintenir la paix et la sécurité dans le monde. Les États Membres des Nations Unies ne peuvent ni ne doivent renoncer à leur responsabilité en matière de sécurité collective.

Hier, en tant que Président de la Conférence pour la coordination du développement de l'Afrique australe, j'ai eu le privilège de prendre la parole à l'occasion du lancement des Stratégies pour la lutte contre le VIH/sida en Afrique australe. Ce partenariat entre le Programme des Nations Unies pour le développement et le Corporate Council on Africa des États-Unis a pour objectif de développer des stratégies qui puissent contrer efficacement la propagation du VIH/sida dans notre région, et en particulier sur les lieux de travail. Je suis convaincu que cette initiative permettra de bâtir un pont entre le monde des entreprises et les dirigeants africains.

Pour parvenir à contrer la diffusion du VIH/sida, pour enrayer cette pandémie, il faut, d'une part, des efforts urgents et coordonnés de la part des dirigeants politiques, économiques et spirituels. Chaque fois qu'un engagement public peut être pris, nous, dirigeants mondiaux, devons assumer notre rôle de champion de la sensibilisation à la montée du sida. D'autre part, il y a un besoin impératif que les sociétés pharmaceutiques permettent à ces millions de personnes infectées d'avoir accès à des médicaments de prix abordables. Ce sera pour eux une promesse de vie prolongée qui serait bienvenue et très appréciée.

Partons de ce Sommet rechargés d'espoir et avec l'engagement de faire du monde un lieu plus habitable pour tous.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée entendra à présent une allocution de S. M. le Roi Abdoullah II Bin Al Hussein, Chef de l'État du Royaume Hachémite de Jordanie.

Le Roi Abdoullah II (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, la recherche de la paix nous unit. Devant nous : les risques et les opportunités d'une nouvelle ère. Les espoirs et les prières de millions de gens dans le monde pour l'harmonie et la justice se font entendre, nous rappelant l'importance historique du Sommet du Millénaire. Aujourd'hui, les dirigeants ont une occasion exceptionnelle pour mesurer la situation actuelle dans le monde et les perspectives à venir. C'est aussi l'occasion d'affirmer notre détermination de nous tourner vers l'avenir, bien au-delà des espoirs, des rêves non réalisés d'une coexistence pacifique entre les peu-

ples, vers une répartition plus équitable de la richesse entre les nations, vers l'élimination de la pauvreté et de la maladie et vers la protection de notre environnement.

Malgré les sincères efforts entrepris par beaucoup dans le monde, et notamment l'ONU, ces objectifs ne sont toujours pas atteints. De fait, les succès de l'Organisation font rarement la une des journaux. C'est l'état lamentable du monde qui fait habituellement les titres : 30 000 nouveau-nés meurent tous les jours de maladies évitables; 100 millions d'enfants vivent dans les rues; 1,2 milliard de personnes survivent avec moins d'un dollar par jour. Au tournant de ce siècle, nombre de pays ne connaissent toujours pas la paix, la prospérité et la stabilité. Ainsi se trouvent sacrifiés les nobles principes de la justice, de l'égalité, de la démocratie. Un gouffre numérique se creuse et éloigne ces pays du monde développé.

Le moment est venu de déclarer notre attachement à une vision nouvelle, celle d'un ordre qui recherche et protège la justice, qui crée de nouvelles possibilités, qui les entretient, et qui surtout appuie des valeurs morales universelles et les défend. Il s'agirait d'un nouveau code de conduite capable de prévenir les conflits et de fournir des mécanismes pratiques de coopération. S'appuyant sur les leçons du passé, ce code s'efforcera de trouver une nouvelle voie en matière de responsabilité internationale, une voie qui répondrait aux besoins de l'avenir. En bref, cette vision nous permettrait de faire face au plus grand défi du nouveau millénaire. Celui d'assurer les droits de l'homme et le droit au développement pour tous dans le monde.

Mon père, feu le Roi Hussein, nous a laissé un État de nobles traditions fondées sur un riche patrimoine islamique. La Jordanie actuelle a une histoire de fierté, de sacrifice et de succès. Dans ce pays, la vision devient réalité. Nous avons longtemps souffert de politiques de désespoir. Nous avons tiré les leçons d'un conflit apparemment sans fin qui privait des peuples de leurs droits, de leur sécurité et de leur tranquillité d'esprit. Ce conflit leur a retiré la possibilité de s'épanouir. Nous avons fourni un exemple en parvenant à des accords équitables qui permettent une coexistence pacifique entre les États. Engagés à gouverner de façon responsable, à développer une bonne gestion économique et à respecter la liberté de la presse, nous cimentons une démocratie qui n'est pas seulement bâtie sur le gouvernement majoritaire, mais qui ouvre aussi la

voie à l'égalité des chances, à plus de tolérance et à l'acceptation des différences.

Nos sacrifices dans les missions de maintien de la paix de l'ONU en Sierra Leone, au Timor oriental et dans d'autres lieux, témoignent de cet attachement aux nobles objectifs de l'ONU. Dans ce même esprit, nous accueillons favorablement les recommandations faites dans le rapport complet du Groupe Brahimi sur le maintien de la paix. Nous attendons l'adoption et l'entrée en vigueur de ces recommandations.

Si l'on veut que ce siècle soit plus sûr, plus juste et plus pacifique que le précédent, il faut appliquer les résolutions de l'ONU, y compris les résolutions 194 (III), 242 (1967) et 338 (1973). Notre détermination à protéger la vie sur la terre sera explicitement affirmée lors de la prochaine réunion du Congrès mondial de l'environnement et du Forum de la Terre qui se réunira le mois prochain à Amman.

Plus important, nous montrons la voie d'un modèle dans lequel le talent humain en Jordanie constitue le vrai instrument de mesure de la prospérité du pays.

Notre Sommet d'aujourd'hui doit se tourner vers l'avenir pour concrétiser cette vision d'un monde tolérant et pacifique qui protège la vie et cherche à l'améliorer pour l'ensemble des êtres humains. Dans ce village planétaire de plus en plus étroit, nous devons éviter les conflits et les rivalités. Au lieu de cela, nous devrions nous efforcer de réaliser les grandes espérances de l'heure : prospérité et liberté. Réconcilions nos valeurs conflictuelles. Rivalisons dans la recherche de la connaissance. Coopérons dans la quête de l'excellence. Contribuons à notre humanité par la réussite, la paix et la vision.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'assemblée entendra maintenant une allocution de S. E. M. Tran Duc Luong, Président de la République socialiste du Viet Nam.

Le Président Tran Duc Luong (*parle en vietnamien; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Au cours des 100 dernières années, l'humanité a fait de grands bonds en avant, des progrès extraordinaires sur le front scientifique et technologique, surtout dans le domaine de l'information, qui provoquent de nouveaux changements dans tous les aspects de la vie humaine. Toutefois, ce qui nous inquiète davantage, en dépit de la tendance commune du monde moderne vers le développement, ce sont les problèmes potentiels et

ceux qui ne sont toujours pas réglés. Il est évident que tous les pays ne bénéficient pas de toutes les possibilités de développement. L'injustice continue à régner dans le monde; compte tenu de l'écart toujours plus grand entre les riches et les pauvres, ce sont les pays en développement qui paient le plus lourd tribut et qui subissent les pressions les plus fortes. C'est la raison pour laquelle l'aspiration à la paix et au développement est devenue encore plus intense. En ce moment historique, nous croyons que l'ONU doit accorder la priorité aux questions suivantes.

Avant tout, l'ONU doit allouer des ressources adéquates pour répondre aux besoins urgents en matière de développement, afin d'éliminer la pauvreté qui menace quotidiennement la vie des cinq sixièmes de la population mondiale; favoriser une coopération mutuellement bénéfique; s'abstenir d'imposer des conditions déraisonnables; mettre sur pied des institutions financières et économiques internationales justes et transparentes; réduire les dettes; augmenter l'aide publique au développement de sorte qu'elle atteigne le niveau de 0,7 % du produit intérieur brut que les pays développés se sont engagés à respecter; renforcer et consolider la paix et la stabilité; respecter la souveraineté nationale et l'indépendance; promouvoir le désarmement, particulièrement le désarmement nucléaire; régler les conflits par le biais de moyens pacifiques; et rejeter les actes interventionnistes, les embargos et les blocus, qui non seulement menacent la paix et la sécurité, mais causent également des souffrances indicibles aux innocents; et enfin réformer l'ONU dans le sens d'une démocratisation accrue de la transparence et de l'efficacité afin de permettre à cette Organisation de mieux servir les intérêts communs de tous les États, petits ou grands, en faveur de la paix et de l'indépendance, de la souveraineté nationale et de la justice.

Dans cet esprit, nous exprimons notre accord avec les recommandations formulées par le Président de l'Assemblée générale et le Secrétaire général et tendant à donner priorité à l'élimination de la pauvreté, au contrôle et à la prévention du VIH/sida, et à l'augmentation de l'aide accordée aux pays en développement afin de les intégrer à l'économie mondiale. Le plus important est d'établir quelles sont les mesures réalisables qui nous permettront d'atteindre ces objectifs.

Je souhaite saisir cette occasion pour proposer que l'ONU accorde plus d'aide afin d'étoffer les mo-

dèles de coopération efficace entre les pays du Nord et ceux du Sud, et de mobiliser l'aide d'organisations internationales et des pays développés à ces programmes de coopération.

À l'aube du nouveau millénaire, le peuple vietnamien vient juste de célébrer solennellement le cinquante-cinquième anniversaire de sa fête nationale, imprégné des nobles pensées du Président Ho Chi Minh. Le peuple vietnamien a subi de nombreuses épreuves et fait des sacrifices indicibles au cours du dernier demi-siècle pour défendre l'indépendance et la liberté. Le Viet Nam est maintenant très avancé dans la voie de l'innovation et il préconise le développement économique en même temps que l'équité et les progrès sociaux.

Le Viet Nam poursuit une politique étrangère d'indépendance et souhaite se faire l'ami de tous les pays du monde. Devant cette auguste Assemblée, nous tenons à affirmer que le Viet Nam a été et continuera d'être un partenaire constructif et actif luttant pour la paix, la stabilité, le développement et la prospérité. Nous souhaitons proposer que la première décennie du XXIe siècle soit proclamée la décennie des plus grands efforts mondiaux en vue d'éliminer la pauvreté. Nous croyons que, de concert avec la Déclaration du Millénaire, une telle mesure correspondra à nos aspirations et nous rappellera nos responsabilités envers nos nations. Nous espérons que ce Sommet du Millénaire répondra aux attentes de la communauté internationale et marquera le point de départ d'une nouvelle Organisation des Nations Unies.

Je souhaite que le Sommet connaisse un franc succès.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée entendra maintenant l'allocution de S. E. M. Ali Abdoullah Saleh, Président de la République du Yémen.

Le Président Saleh (*parle en arabe*) : C'est un plaisir pour moi de féliciter les Coprésidents qui dirigent ce Sommet du Millénaire, où sont rassemblés la plupart des dirigeants du monde sous le drapeau de l'Organisation des Nations Unies.

Je tiens à remercier le Secrétaire général, M. Kofi Annan, de son rapport complet sur le rôle des Nations Unies au XXIe siècle et sur le début du troisième millénaire, avec toutes les vastes aspirations et les nouveaux défis qu'il comporte.

Le présent Sommet n'aurait pu être convoqué d'une façon aussi remarquable sans les grands changements et les grandes transformations qui sont survenus dans les relations internationales au cours des dernières années du XXe siècle et après la fin de la guerre froide. Durant la guerre froide, l'humanité a souffert de conflits armés qui ont porté atteinte à la liberté et à la dignité humaines, épuisé les ressources économiques, et exacerbé la pauvreté de millions d'êtres humains. L'humanité a poussé un soupir de soulagement lorsque la démocratie et la liberté l'ont emporté, et lorsque les régimes totalitaires se sont effondrés. Une nouvelle ère est alors apparue, une ère de mondialisation, de démocratie, de respect des droits de l'homme, d'économies libres et prospères et de partenariats au sein de la mondialisation, afin de vivre dans la coopération, la stabilité et la paix.

Le Yémen est l'un des premiers pays qui ait adhéré à l'Organisation des Nations Unies lorsqu'elle a été créée en 1945, et notre pays, dans son histoire moderne, s'est tenu informé de tous les événements survenus sur le plan international. La dernière décennie du XXe siècle a été particulièrement cruciale pour l'avènement de cette nouvelle ère, l'ère de l'unité et de la démocratie, de la liberté de presse, de la participation des femmes dans la vie politique, et du respect des droits de l'homme.

Aujourd'hui, reflétant le XXIe siècle, le Yémen est en paix avec lui-même et avec ses voisins. La paix sociale dans le pays et dans la région constitue l'objectif primordial de la politique du Yémen, qui est axée sur le règlement, par le dialogue, des problèmes frontaliers avec les voisins, de la compréhension et de l'arbitrage international. C'est qu'il a été possible d'accomplir avec le Sultanat d'Oman, l'État d'Érythrée et, récemment, avec le Royaume d'Arabie saoudite. Nous attendons avec impatience une nouvelle ère de coopération dans notre région et dans le monde, une ère d'ouverture, de libres marchés, et de liberté de mouvements des biens et des capitaux aussi bien que des personnes.

Les efforts internationaux doivent être coordonnés pour lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes et sans égard à ses origines. Le terrorisme est un phénomène international. Toutefois, nous devons faire une distinction entre la lutte légitime des peuples pour leur liberté et leur indépendance, puisque beaucoup de peuples ne jouissent pas encore de la liberté et de l'indépendance, comme le peuple palestinien, qui

continue de souffrir de l'occupation israélienne en dépit de l'appui universel apporté à sa cause légitime. Une paix juste et globale dans notre région est une paix pour tous, et cette paix ne pourra être réalisée sans un retrait complet des forces israéliennes des territoires arabes du Golan syrien et de la Palestine qui ont été occupés en 1967, et la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien, en particulier son droit d'établir son État indépendant sur son territoire avec Al Qods Al Charif (Jérusalem) comme capitale, conformément aux résolutions de l'ONU, surtout les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité. Nous devons souligner que la région du Moyen-Orient doit être débarrassée des armes de destruction massive, en particulier les armes nucléaires. Tout en respectant les résolutions qui ont une légitimité internationale, nous demandons que l'on mette fin à la situation catastrophique du peuple iraquien et nous soulignons la nécessité d'accélérer la levée des sanctions qui sont imposées à l'Iraq depuis plus de 10 ans. Ces sanctions sont maintenant injustifiées.

En cette occasion historique, nous invitons toutes les grandes puissances nanties à jouer un rôle positif en vue d'accélérer le rythme du développement dans les pays en développement pauvres, à annuler leurs dettes et à les préparer à la mondialisation de manière à alléger leur fardeau économique. Cela améliorerait les possibilités de réaliser la stabilité et la paix dans le monde.

La paix et le développement sont indissociables et constituent tous deux un préalable indispensable au progrès actuel de l'humanité et de la culture. L'ONU a un rôle crucial à jouer pour rationaliser la mondialisation en vue d'assurer que ses bienfaits ne se limitent pas aux pays riches et que la paix et la sécurité n'existent pas que pour quelques pays seulement mais qu'elles règnent pour tous les peuples. Notre grande Organisation internationale doit déployer ses ailes de la paix sur tous les pays et les peuples.

Il faut procéder à des changements dans un certain nombre d'organes de l'ONU et procéder en particulier à une réforme du Conseil de sécurité pour faire en sorte qu'il soit plus démocratique, plus transparents, plus indépendant, qu'il soit au service de l'ensemble de l'humanité.

Le Sommet du Millénaire a lieu à un moment historique alors que l'humanité entre dans une nouvelle ère qui se caractérise par un échange des fruits du progrès et par des partenariats au service de la paix et de

l'humanité dans le monde. Nous plaçons de grands espoirs dans ce Sommet dont les conclusions devraient contribuer à promouvoir le progrès, la paix, la sécurité et la stabilité dans le monde entier.

Nous réitérons notre gratitude pour cette occasion historique qui nous a été donnée.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Jacques Chirac, Président de la République française.

Le Président Chirac : Je voudrais tout d'abord m'associer à l'hommage rendu par l'Assemblée à la demande du Secrétaire général, aux agents de l'ONU qui ont été assassinés au Timor occidental.

Le temps a changé de rythme. Une génération a suffi pour qu'apparaisse un monde nouveau. Un monde qui garde les cicatrices du passé, et où perdurent, hélas, les crises et les conflits. Mais un monde déjà dans le futur. Un monde ouvert dont les frontières s'estompent, un monde imprégné d'une culture globale inédite, celle des technologies de la communication. Un monde riche de promesses et d'avancées fulgurantes, mais un monde qui invente aussi, hélas, de nouvelles exclusions.

Ce monde qui se dessine sous nos yeux a besoin de règles, de principes, d'ambitions communes. C'est pourquoi ce sommet vient à son heure. Il s'agit de bâtir, ensemble, une nouvelle société internationale plus civilisée, plus solidaire, plus juste, plus maîtrisée. L'ONU est le creuset naturel de cette entreprise. Il s'agit de faire vivre pour le XXI^e siècle, une éthique au service de l'homme, de sa dignité, de ses droits. Ce combat pour l'éthique est d'abord un combat pour la paix et pour la démocratie.

La paix, parce qu'elle est le bien le plus précieux des peuples. La paix, qui doit sans cesse être consolidée par des efforts redoublés en faveur de la non-prolifération et du désarmement : la ratification universelle du Traité d'interdiction des essais nucléaires, l'ouverture de nouvelles négociations pour lutter contre les armes biologiques, balistiques, mais aussi les petites armes. La paix, qui appelle la réforme de l'ONU, qui est chargée de son maintien, et qui appelle notamment l'élargissement, dans ses deux catégories de membres, du Conseil de sécurité. La France est attachée à cette réforme indispensable.

La démocratie, parce que seule, elle assure le respect des droits de l'homme et de sa dignité, parce qu'elle est le chemin le plus sûr vers la stabilité, le développement et le progrès partagés. Le plus sûr moyen, aussi, de garantir la paix.

Ce combat pour l'éthique doit être mené par tous. Par les États, mais aussi par les associations, les entreprises, les médias, qui sont les nouveaux acteurs et qui s'affirment sur la scène internationale. Parce qu'il est global, notre monde a besoin d'instances qui travaillent ensemble pour mieux le maîtriser et pour faire progresser ses idéaux.

D'abord la solidarité. La richesse créée par la mondialisation doit se traduire par davantage de solidarité. Éradiquer la faim, la pauvreté, la maladie doit rester une priorité entre les priorités. Les moyens existent. Ayons la volonté et le courage de les mettre en oeuvre, conformément à l'engagement que nous avons pris ensemble.

Ensuite, le combat pour un meilleur environnement et pour la sauvegarde des richesses de notre planète. Des politiques concertées pour préserver la diversité des cultures et des langues, qui fondent l'identité de nos peuples. La volonté d'agir, sans relâche, contre l'insécurité, en particulier en s'attaquant à tous les fléaux sans frontière : le terrorisme, le crime organisé, la drogue. La volonté, aussi, de lutter efficacement contre les grandes pandémies, et notamment le sida.

Sur tous ces sujets, essentiels pour les habitants de notre planète, nous ne pourrions progresser qu'ensemble, dans un esprit de responsabilité partagée.

Notre monde, qui reste secoué par des crises politiques, économiques, financières, notre monde ne souffre pas d'un excès de règles, mais de la difficulté à faire évoluer le droit et les pratiques internationales au rythme des changements et des progrès. Pour construire un ordre adapté aux exigences de notre temps, nous avons besoin de renforcer et de mieux faire vivre ensemble les grandes institutions que sont le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, l'Organisation mondiale du commerce, et naturellement d'abord l'ONU.

Nous le savons : l'ONU joue un rôle majeur. Forte d'un demi-siècle d'existence, universelle, démocratique, elle est irremplaçable. Permettons-lui de s'adapter au monde d'aujourd'hui. En modernisant les méthodes de l'Assemblée générale, qui est en quelque

sorte le Parlement du monde. En appuyant fermement les réformes engagées avec courage et efficacité par notre Secrétaire général, M. Kofi Annan, à qui je tiens à rendre hommage. En tirant profit de la révolution de l'information. En apportant, enfin, les ressources nécessaires, comme le font d'ailleurs les pays de l'Union européenne, pour plus du tiers du budget et la moitié du financement des fonds et programmes de l'Organisation. C'est ainsi que l'ONU aura la capacité de remplir ses missions et de peser dans le bon sens sur le cours du monde.

En ce qui la concerne, l'Union européenne, acteur majeur de l'économie mondiale et des institutions multilatérales, a la ferme intention d'assumer toujours mieux ses responsabilités au service de la paix. Elle s'en donne les moyens, car c'est en s'affirmant qu'elle contribue à l'émergence d'un monde plus divers, plus équilibré, plus solidaire, et surtout plus pacifique.

La mondialisation, nouvelle étape de l'aventure humaine, nous met au défi de réinventer l'action politique à l'échelle planétaire; une action politique inspirée par l'intelligence, le courage et le cœur. Nos peuples attendent beaucoup de nous. Je souhaite que ce Sommet du Millénaire permette d'avancer sur le chemin de la paix, de la liberté, de la solidarité, de la sécurité et du développement.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : l'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Daniel Toroitich arap Moi, Président et Commandant en chef des forces armées de la République du Kenya.

Le Président Moi (*parle en anglais*) : C'est un grand privilège pour moi que de prendre la parole devant l'Assemblée du Millénaire au nom du Kenya. Je tiens à féliciter le Secrétaire général d'avoir méticuleusement préparé cette rencontre historique. Les séances régionales auxquelles tous nos pays ont participé, ont permis de présenter un éventail impressionnant d'idées, de suggestions et d'objectifs – notamment sur le rôle des Nations Unies au XXI^e siècle.

Dans notre propre région, l'Afrique, les questions de paix et de sécurité et les défis du développement ont eu tendance à l'emporter. Nous sommes persuadés que le processus lancé par le Secrétaire général permettra à la voix de l'Afrique d'être entendue plus clairement et, je l'espère, avec un plus grand sentiment d'urgence.

Les quelques premiers mois du nouveau millénaire n'ont pas été favorables à l'Afrique. Nous avons souffert de conditions climatiques sévères et extrêmes. Dans mon propre pays, le Kenya, nous avons eu à faire face à la pire sécheresse depuis l'indépendance. Notre continent est confronté à d'autres catastrophes, mais dans l'ensemble elles sont les conséquences de l'activité humaine. Je pense aux guerres civiles et aux conflits incessants qui balaient d'un seul coup des années de travail laborieux au service du développement. Dans certains cas, ces guerres durent bel et bien depuis des générations. Elles débordent nos frontières, apportant avec elles des armes de guerre, sèment l'instabilité et une criminalité croissante dans des pays qui vivaient en paix. Elles laissent derrière elles des milliers de réfugiés que, faute de moyens, nous nous trouvons dans l'incapacité de prendre en charge. Ces conflits réduisent aussi à néant tout les efforts que nous déployons pour réduire la pauvreté – le défi le plus important que notre continent doit relever.

Nous nous devons de réagir d'urgence face à un pessimisme croissant et dangereux. Nous devons lancer un défi aux voix du désespoir. Nous devons répondre à ces prétendus commentateurs qui, si souvent, ne se soucient pas de la dimension même de notre continent et qui, comme par hasard, oublient qu'il est divisé en 54 États souverains dont chacun possède sa propre culture, ses traditions et son système de gouvernement. Il faudrait peut-être aussi leur rappeler que nos frontières ont été créées artificiellement par les puissances coloniales, sans souci des souhaits de nos peuples. C'est, à l'évidence, une cause principale de conflit aujourd'hui.

Dans une réunion historique comme celle-ci, nous devons nous tourner vers l'avenir. Nous devons trouver des solutions à ces guerres futiles et sans fin. Le Kenya s'enorgueillit de n'avoir jamais manqué de répondre aux demandes de l'ONU de fournir des soldats à ses opérations de maintien de la paix. Notre fierté est modérée par la tristesse, car ces derniers mois, plusieurs soldats kényens servant sous le drapeau des Nations Unies ont sacrifié leur vie à la cause de la paix en Sierra Leone.

Mais nous sommes profondément persuadés que des ressources plus importantes doivent être mobilisées par l'ONU pour prévenir et résoudre les conflits. Il n'est pas suffisant de réagir au conflit. Nous devons déployer nos efforts pour prévenir les conflits. Je sais que le Secrétaire général prend cela très à cœur. Grâce

à l'expérience considérable que nous avons acquise en matière de médiation dans notre région, le Kenya est disposé à jouer pleinement son rôle à cet égard. Et, si l'on nous demande à nouveau de fournir des Casques bleus, j'espère qu'ils auront reçu un mandat clair et défini avec vigueur, pour qu'ils puissent s'acquitter de leur tâche avec efficacité.

À l'occasion de ce Sommet du Millénaire, je proclame notre foi en l'avenir de l'Afrique. J'espère que les autres membres partagent cette foi. Nos peuples – notre plus grande ressource – ne méritent pas moins. Nous avancerons ensemble.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Carlos Roberto Flores Facussé, Président constitutionnel de la République du Honduras.

Le Président Flores Facussé (*parle en espagnol*) : Aujourd'hui, il y a quelques instants, j'ai eu le plaisir de remettre au Secrétaire général un livre d'or de la paix qui contient la signature d'une centaine de mes compatriotes. À travers ce livre, le Honduras et le peuple du Honduras souhaitent manifester par leur propre écriture leur désir de paix et d'amitié entre tous les peuples de la terre.

Nous sommes ici pour affirmer notre attachement à une culture de la paix, disposés à contribuer de toutes nos forces, comme cela convient lorsque l'on s'engage, à cette noble campagne qui nous réunit en cette aube prometteuse et joyeuse du nouveau millénaire.

Ce livre d'or de la paix, symbolique et original, a été transporté par des mains attentives de garçons et de filles dans différents villages, villes et hameaux du Honduras pour qu'il soit signé, pour le monde et pour la postérité, par tous les secteurs les plus représentatifs de notre nation. Dans ces pages à la blancheur immaculée on trouve les racines de nos ethnies autochtones, des races aux traditions historiques, l'héritage de nos ancêtres mayas et de nos autres ancêtres autochtones. Leurs noms s'accompagnent de leurs douleurs accumulées au cours d'années d'indifférence, des aspirations partagées avec leurs frères de ce continent et d'autres continents, mais surtout, de leurs prières et de leur espoir légitime de vivre dans un monde plus juste, pratiquant moins l'exclusion et plus prometteur.

Ces pages ont été signées par nos femmes et nos hommes des hameaux et des villes, en tant que témoignage de leurs luttes inlassables contre la discrimina-

tion et la marginalisation, et en notre nom à tous, en reconnaissance des efforts accomplis par l'ONU en faveur de l'égalité entre les sexes et de la survie de l'espèce humaine, dans un climat d'égalité, de sécurité et de confiance.

Le livre a été signé par les garçons, les filles, les adolescents et les adolescentes, en gage de leurs rêves et de leurs tendres utopies, convaincus que dans nos efforts intenses nous accorderons la priorité à leur droit à l'éducation, à leur sécurité et à leur dignité personnelles, et que nous les garantirons contre l'abus et l'exploitation et leur offrirons une société plus amicale, plus aimable et moins violente. Ce livre a également été signé par nos personnes âgées, convaincues que nous leur rendrons chaque instant qu'ils ont passé à s'occuper de nous avec affection.

Les signatures apposées dans ce livre, plus que la manifestation de nos carences, de nos craintes, de nos plaintes et de nos revendications, sont la manifestation de notre foi dans ce qui peut et doit être : la paix. Elle sera fortement tributaire des succès que nous connaissons dans la lutte contre la faim, la pauvreté, la malnutrition, l'ignorance, la marginalisation, l'exclusion et les préjugés. La paix est l'effort honnête qui vise à réduire les distances entre les démunis et les nantis, à réduire l'abîme que représentent les inégalités et les contrastes odieux qui séparent les personnes et les pays, et à élever la justice sociale et économique entre les peuples et les nations au niveau d'une exigence universelle. Plus qu'une planète angoissée par la pauvreté et l'inégalité, ce qui est le cas pour la grande majorité, le monde devrait être la somme de peuples satisfaits, au moins pour ce qui concerne les aspects fondamentaux ou essentiels.

Il ne s'agit pas d'altruisme, de philanthropie ou de miséricorde. Il s'agit de préserver la paix et la concorde pour l'humanité, en introduisant la paix et la concorde dans chaque coin de la planète.

Le livre d'or de la paix, avec lequel le Honduras salue les Nations Unies, recueille nos aspirations propres, mais qui ne devraient pas être très différentes de celles des autres. Mais, si elles le sont, la paix c'est également la tolérance qui permet de coexister avec nos différences. La tolérance, pour que toutes les personnes et nations de différentes religions, couleurs ou croyances puissent coexister dans la paix.

Que Dieu bénisse les nations. Que Dieu nous éclaire tous.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Ricardo Lagos Escobar, Président de la République du Chili.

Le Président Lagos Escobar (*parle en espagnol*) : Je viens du Chili, de l'extrême sud de l'Amérique. De ce que certains ont appelé le bout du monde. Parce que nous venons d'un pays séparé du monde par une géographie implacable, nous regardons avec enthousiasme et optimisme la mondialisation, qui fait que nous faisons tous partie d'un même temps et d'un même espace. Nous savons qu'il s'agit d'une révolution qui embrasse l'économie, la technologie, la politique, la culture et qui touche à la vie quotidienne de tous les habitants de la planète.

Nous, au sud du monde, n'avons pas peur de cette grande mutation. Nous les regardons avec espoir. En un peu plus de 10 ans, dans mon pays, nous avons doublé la taille de notre économie, nous avons fortement réduit la pauvreté, consolidé notre démocratie et créé une culture de respect des droits de l'homme. Notre cas confirme que la mondialisation est une source de possibilités pour les peuples de la terre, même pour les plus petits, éloignés des courants internationaux, comme c'est notre cas.

La mondialisation suppose des responsabilités. Le Chili les a assumées sans hésitation. Nous sommes attachés aux politiques de désarmement, aux forces de la paix des Nations Unies, au Tribunal pénal international et aux instruments régionaux et universels pour défendre les droits de l'homme et la démocratie. Le Chili a été et continuera d'être présent dans toutes ces instances et sur tous ces fronts.

Mais, tout comme elle est source de possibilités, la mondialisation peut également être à l'origine d'inégalités énormes et de graves risques. La crise financière de ces dernières années a montré la vulnérabilité de nos économies, en tant que petites nations, face à des événements que nous n'avons pas provoqués et que nous ne pouvons pas contrôler. Nous avons également vu comment, au nom de la mondialisation, on détruit les cultures locales et l'environnement écologique. Des situations de violence, des violations des droits de l'homme, ainsi que des guerres, apparaissent et la communauté internationale ne sait pas encore les prévenir ou les affronter. Nous voyons avec angoisse comment les inégalités continuent de s'élargir, à tel point que les inégalités sociales et économiques de nos

peuples représentent peut-être la plus grande menace pour la nouvelle société mondiale naissante.

Il n'existe pas de société mondiale où certains progressent alors que d'autres restent en arrière. Tout cela nous pousse à réfléchir sur le cours que suit la mondialisation et à prendre les mesures nécessaires pour maîtriser cette voie. Nous pensons que de la manière dont nos pays participent à la mondialisation dépendent les résultats de chacun d'entre eux. Nos peuples ont une responsabilité, nos gouvernements également. Disons-le clairement : tout comme nous ne devons pas souffrir les injustices dans l'isolement ou le silence, nous ne devons pas non plus accuser les autres de ce que nous n'aurons pas fait dans nos pays.

Parce que miser sur la mondialisation ne signifie pas accepter l'anarchie ou la loi de la jungle, et renoncer ainsi à la capacité humaine de gouverner le monde dans lequel nous vivons. La mondialisation n'aura pas de visage humain si nous n'établissons pas des normes et des institutions mondiales capables de réglementer la mondialisation à tous les niveaux : financier, technologique, juridique, environnemental et commercial. Aucun mécanisme automatique ne réduira les inégalités, l'instabilité et les crises qui accompagnent la mondialisation. Il faut une volonté politique. J'aimerais dire ici que cette volonté ne peut naître qu'au sein des États ici rassemblés. J'ajouterais que cette volonté doit se fonder sur une perspective humaine où les personnes sont au centre de nos préoccupations.

Il faut ajouter un autre élément. Je viens d'un petit pays qui a toujours été à la périphérie du pouvoir mondial. La définition des normes et institutions ne saurait être exclusivement du ressort d'un petit groupe de nations, laissant en marge les autres pays. Les normes qui nous régissent aujourd'hui datent de 45 ans, du temps de Bretton Woods. Aujourd'hui, les citoyens du monde souhaitent être acteurs et non pas simples spectateurs.

La société civile exigera de jouer un rôle de plus en plus important dans cette société mondialisée. Et c'est pourquoi, au Chili, nous avons consulté la société civile avant de venir participer à ce sommet. C'est aussi pourquoi nous cherchons à créer des espaces qui permettent à tous de participer à la construction du monde en ce nouveau millénaire.

Sans aucun doute, l'ONU constitue le meilleur endroit où l'on puisse faire entendre cette préoccupation fondamentale, le meilleur endroit également pour

entreprendre cette tâche. Dépositaire des aspirations de l'humanité, l'ONU doit s'acquitter de ce devoir moral. Pour cela, l'ONU doit être renforcée, en tenant compte de sa Charte, de son histoire, de ses réalisations, de ses résolutions et des activités louables du Secrétaire général. Le Chili appuie fièrement le travail de l'ONU et continuera de le faire de façon résolue.

Voilà le message dont je suis venu vous faire part au nom du Chili, un petit pays distant, au peuple fier et digne. Un peuple qui ne craint pas les défis, qui sait les affronter et qui est parvenu à renouer avec sa tradition démocratique malgré les difficultés. Un peuple qui a su trouver le chemin de la prospérité. Tel est le message que je suis venu transmettre à ce Sommet du Millénaire et de l'espoir.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va entendre une allocution de S. E. M. Leo Falcam, Président des États fédérés de Micronésie.

Le Président Falcam (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, je dois exprimer plus rapidement que d'habitude mes remerciements et mon respect pour les Présidents des cinquante-quatrième et cinquante-cinquième sessions de l'Assemblée générale. Soyez assurés que je ne le fais que par égard au temps de parole imparti, qui est plus court pour ce sommet historique. Je vous remercie aussi, Monsieur le Secrétaire général, pour votre inspiration et la direction énergique que vous imprimez. Merci aussi à M. Sam Nujoma, Président de la Namibie, pour l'organisation de ce sommet. Je voudrais encore également saisir l'occasion pour féliciter l'honorable Ionatana Ionatana, Premier Ministre de Tuvalu, et le peuple de Tuvalu, dont la nation a été admise hier comme nouveau membre de cette assemblée.

Dans les dernières années, l'ONU a eu plusieurs occasions de célébrer des tournants historiques et de considérer l'avenir de la communauté mondiale. Néanmoins, le passage d'un nouveau millénaire fournit une occasion unique de s'attarder sur l'Organisation et le rôle de chacun en son sein. Cette occasion mérite qu'on y prête l'attention la plus réfléchie.

Située dans l'ouest du Pacifique, ma petite nation insulaire est particulièrement concernée par ce nouveau millénaire. Même si, tout au long du dernier millénaire, notre peuple, nos traditions et notre culture s'étendaient sur plus de 600 îles, ce n'est qu'en ses dernières heures que nous avons pu réaliser notre union

constitutionnelle et nous transformer en nation. Ainsi, à l'aube du nouveau millénaire, pour la première fois dans l'histoire, nous regardons fièrement par-delà nos frontières pour prendre notre place dans le concert mondial.

Il nous semble opportun que le thème général du sommet soit centré sur le rôle des Nations Unies au XXI^e siècle, plutôt que sur tout le millénaire à venir. En effet, c'est le comportement de l'humanité dans les prochaines années (plutôt que dans les 1 000 ans) qui déterminera l'avenir de cette planète. Malgré les efforts des 1 000 ans écoulés, nous sommes toujours dans un monde où un petit nombre de fortunés profitent de toutes les ressources de la planète et de tous les bénéfices du développement. À l'aube d'un nouveau millénaire, les promesses de la mondialisation engendrent beaucoup d'excitation. Mais, cette moitié de la population qui reste dans le besoin et vit sous la menace permanente de maladies dévastatrices comme la tuberculose et le sida, se demande si la mondialisation porte en elle une vraie promesse de briser le cercle de la pauvreté. En fait, il existe de graves doutes quant à la capacité de cette mondialisation à réduire le fossé entre les nations développées et les autres.

Nous lançons un appel à l'ONU : si l'on veut parvenir à la sécurité, si l'on veut réduire le fossé entre les nations développées et les autres, alors il faut de nouveaux mécanismes plus pertinents pour évaluer les besoins sociaux et les besoins de développement. Par exemple un indice de vulnérabilité.

Dans les 100 dernières années, l'essor de l'industrialisation et le progrès technologique a créé un appétit de luxe et de consommation apparemment impossible à assouvir. Mais des preuves scientifiques indiscutables nous indiquent que, si nous ne parvenons pas à nous modérer dans les 25 prochaines années, cette quête effrénée menace la vie de nos descendants et notre capacité à continuer d'habiter sur une planète que nous continuons d'exploiter sans aucun souci des risques. Dans notre petit État insulaire, par exemple, nous sommes de plus en plus inquiets de l'extrême lenteur de la communauté mondiale à prendre des mesures, même minimales, pour limiter l'incontestable menace que présentent le réchauffement de la planète dû aux activités humaines et son corollaire, la montée des eaux.

Il est donc clair que l'ONU a déjà un ordre du jour bien chargé pour le siècle à venir. Jusqu'ici, je me

risque à dire que l'ONU a placé les problèmes de sécurité militaire au sommet de ses préoccupations. Pourtant, nous vivons toujours dans un monde dangereusement troublé et les efforts de l'ONU ont connu au mieux un succès mitigé. Le temps est venu de reconnaître que d'autres préoccupations inscrites à l'ordre du jour de l'ONU, comme le développement économique durable, la suppression de la pauvreté, le développement social, la bonne gouvernance et les droits de l'homme sont aussi primordiaux que la prévention des agressions militaires pour assurer la sécurité mondiale à long terme.

Tous les pays du monde, développés et en développement, doivent faire face à ces problèmes cruciaux en s'attachant davantage à la réalisation de progrès qu'ils ne le font aujourd'hui si nous voulons que le XXI^e siècle soit un siècle de paix pour le monde entier. Si, à la fin de ce siècle, nous continuons de nous battre, cela voudra dire non seulement que cet organe n'a pas rempli sa mission, mais que nous n'avons pas été à la hauteur de notre plus haute responsabilité, qui est de corriger les déséquilibres injustes au sein de notre société mondiale.

Je sais que ce que j'affirme n'est pas nouveau. Des appels à un nouvel engagement et à la volonté politique sont lancés depuis des années et, jusqu'à présent, la réponse a été « pas encore ». S'il est naïf d'espérer que des mesures concrètes soient prises durant ce siècle à partir des paroles exprimées au Sommet, alors la perspective d'un avenir viable pour l'humanité durant la suite des siècles sera sûrement remise en question. Je choisis de puiser un encouragement dans l'émergence de grands processus sous la direction des Nations Unies au cours de la décennie écoulée, à savoir notamment l'Agenda pour le développement, les programmes dans les domaines de l'environnement, la Convention-cadre sur les changements climatiques, la Convention sur la biodiversité, et les sommets sur les droits de l'homme et le développement social. Tout cela doit prendre un caractère d'urgence qui n'existe pas encore, si nous voulons que l'ONU reste notre meilleur espoir pour l'avenir.

Le Secrétaire général trouve certainement les mots justes en évoquant cette occasion comme celle d'un nouvel engagement moral aux buts et principes de la Charte. Rien de moins n'est requis si nous voulons mener à son terme le nouvel élan politique dont il a parlé en faveur de la coopération et de la solidarité internationales que les peuples du monde réclament de

plus en plus. Je dirais même qu'un nouvel engagement moral doit inclure une détermination d'agir très rapidement sur tous les points du programme de l'Organisation. Ce n'est qu'avec cette détermination que le nouveau siècle pourra devenir le siècle de la mondialisation au meilleur sens du terme – un siècle qui marquerait un tournant et à la fin duquel les nations pourront dire : « Nous avons fait notre devoir pour assurer l'avenir ».

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) :
L'Assemblée va à présent entendre une allocution de S. E. M. Boris Trajkovski, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine.

Le Président Trajkovski (*parle en anglais*) :
Nous sommes à l'aube du XXI^e siècle, au siècle chargé de promesses et d'espoirs pour toute l'humanité, mais également de nombreux défis. Certains de ces derniers sont anciens : la pauvreté, les guerres, la tyrannie et les maladies, nos adversaires de toujours. Dans le même temps, certains des défis sont nouveaux, tels que la mondialisation et la protection de notre environnement. Nous devons égaliser les chances pour que les avantages de la mondialisation soient à la portée de tous les individus et de toutes les nations. Un accès équitable aux ressources financières, aux connaissances et à la technologie donneront à chacun la chance d'en tirer profit. Dans le même temps, et plus que jamais, nous devons coopérer pour protéger notre environnement.

Ce que nous faisons ici et maintenant sera consigné dans l'histoire. En ce millénaire, alors que les pays et les peuples sont rapidement rapprochés du fait de la mondialisation, l'ONU a la responsabilité de promouvoir une intégration mondiale efficace. La République de Macédoine tire fierté de son rôle et de sa contribution à la réalisation de la mission des Nations Unies.

Que peut faire un État de la taille de la République de Macédoine pour soutenir l'ONU en ce nouveau millénaire, décrit en termes si hardis dans le rapport intitulé, « Nous, les peuples : le rôle des Nations Unies au XXI^e siècle » (A/54/2000)?

D'abord, la République de Macédoine continuera de préserver sa dignité, son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale. Ensuite, nous nous engageons à continuer de renforcer notre démocratie. Nous ne laisserons pas des dirigeants autoritaires étouffer la démocratie en attisant les flammes du nationalisme tout en entravant les réformes politiques et éco-

nomiques. Nous devons continuer de renforcer une société civile puissante qui est la base de la prospérité.

Troisièmement, la République de Macédoine s'engage à continuer son combat en faveur des droits de l'homme. Nous avons montré notre attachement à cette noble cause en accueillant 360 000 réfugiés durant la crise du Kosovo. Seuls des États démocratiques forts, qui assurent à toutes les minorités l'égalité civile, peuvent réaliser la pleine intégration au sein de leurs sociétés. Quatrièmement, nous nous engageons à continuer notre combat contre le trafic des armes, des femmes et des stupéfiants. Cinquièmement, la République de Macédoine est attachée aux réformes qui favorisent l'économie de marché, assurant ainsi un niveau de vie plus élevé à chacun.

Notre contribution majeure à l'ONU a été notre appui continu aux mesures de prévention des conflits depuis 1993, lorsque la toute première force de prévention fut déployée dans mon pays. Plus tard, nous avons pleinement coopéré avec les organismes des Nations Unies concernés par la crise du Kosovo. En outre, la République de Macédoine a toujours soutenu les sanctions prises par les Nations Unies. Même si elles nous ont gênées dans le passé, elles étaient justifiées par la stabilité à long terme qu'elles assurent aujourd'hui.

Enfin, la Macédoine s'engage à être une force positive en reconstruisant et en unissant l'Europe du Sud-Est. Cette tâche nécessitera la promotion de l'ordre public, l'instauration de démocraties fortes, la reconstruction des infrastructures, l'encouragement de la liberté des échanges et le renforcement des économies. Notre but ultime est simple : rejoindre les structures euro-atlantiques et occuper la place qui nous revient en Europe.

Je salue l'effort du Secrétaire général pour répondre aux défis d'aujourd'hui. Je lance un appel à tous les Membres afin qu'ils appuient ces objectifs. Outre l'effort de tous les États, la réforme de l'ONU nécessitera le renforcement interne des pays, et une coopération plus active entre les pays. Réformer l'ONU nécessitera également des règles et valeurs communes, avec la participation des organisations non gouvernementales, du secteur privé et des organismes multilatéraux.

Pour terminer, je voudrais citer les paroles du deuxième Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Dag Hammarskjöld, qui a affirmé : « aucune vie n'est plus satisfaisante que celle vouée au

service désintéressé de son pays ou de l'humanité. Ce service suppose le sacrifice de tous les intérêts personnels, ainsi que le courage de défendre ses convictions sans faiblir ».

Forts de cette définition du service due à Hammarskjöld, éliminons le virus du VIH, construisons des ponts pour combler le fossé numérique, renforçons le droit international et défendons notre écosystème. Rien de tout cela ne se fera dans le proche avenir; et nous ne le réaliserons pas non plus durant notre vie. Mais, commençons.

Mesdames et Messieurs les Présidents, le Secrétaire général nous a demandé d'agir. Relevons les nouveaux défis, et les anciens, pour améliorer la condition des peuples que nous servons, et ce non pas pour en tirer un avantage politique, mais parce que c'est ce qu'il faut faire. Je vous remercie beaucoup.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Bharrat Jagdeo, Président de la République du Guyana.

Le Président Jagdeo (*parle en anglais*) : Le présent Sommet du Millénaire a donné beaucoup d'espoir aux peuples du monde : celui d'en voir sortir une Organisation des Nations Unies forte d'un engagement renouvelé et d'une nouvelle détermination de mettre tout en oeuvre pour leur assurer dans le monde entier un avenir de paix et de développement. J'apporte moi-même à cette assemblée les aspirations de mon peuple à une vie meilleure, dans l'espoir qu'elles seront promptement satisfaites.

À cet égard, j'adresse à M. Kofi Annan, le Secrétaire général, nos sincères remerciements pour le rapport bien conçu et pénétrant dont nous sommes satisfaits à la présente séance.

Sans préjuger des conclusions du dialogue interactif des prochains jours, je pense qu'il y a au moins une leçon très importante à tirer dès maintenant : si les êtres humains veulent vivre à l'abri de la peur et du besoin, il faut qu'ils partagent les mêmes idéaux et les mêmes objectifs. Notre expérience commune nous a au moins appris qu'il n'est plus possible de vivre dans l'isolement. Si nous voulons survivre en tant que civilisation et même en tant qu'espèce, nous devons apprendre la valeur de l'interdépendance et de la coopération internationale. Cette survie ne sera pas nécessairement la survie des plus aptes; elle dépendra plutôt de la vi-

gueur et de la constance de la volonté générale. Elle dépendra également de notre capacité de créer un nouvel ordre humain mondial dans lequel chaque homme, chaque femme, chaque enfant puissent avoir accès à un niveau de vie acceptable. En dernière analyse, elle dépendra de la mesure dans laquelle nous, dirigeants du Nord et du Sud, serons prêts à appuyer et à défendre des valeurs et des principes comme la gouvernance démocratique, le respect des droits de l'homme et du droit international, la justice et l'égalité.

Dans notre propre démocratie nouvellement rétablie, mon gouvernement a mis l'être humain au centre du développement. Nous avons cherché à associer totalement la population au processus de prise de décisions. Nous avons cherché à impliquer le secteur privé et la société civile dans son ensemble pour qu'ils puissent non seulement devenir des bénéficiaires du développement, mais également y contribuer. Convaincu de la nécessité de renforcer la capacité nationale, mon gouvernement continue de consacrer une proportion croissante du budget national à l'amélioration du secteur social, notamment dans des domaines comme la santé, le logement, l'éducation et la formation.

Toutefois, nos efforts restent limités par le manque de fonds à consacrer au développement. Même avec l'amélioration que constitue l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, notre dette, dont le service s'élève à plus de 50 % des recettes publiques, reste un sérieux obstacle au progrès. Il est urgent d'alléger plus largement et davantage le fardeau de la dette pour permettre aux petits pays comme le nôtre d'être compétitifs sur le marché mondial.

Comme je l'ai dit au Sommet du Sud, qui s'est tenu au début de l'année à La Havane, seule une réforme fondamentale du système économique et financier international peut répondre à ces besoins. Le modèle prédominant de développement dans lequel les pays appliquent une politique intérieure saine, mais n'arrivent pas à progresser à cause de facteurs extérieurs, est un modèle désastreux. Il faut le remplacer par un autre système qui permette aux pays en développement de participer à l'économie mondiale tout en les protégeant de ses fluctuations. En outre, on ne devrait pas juger le succès de ce modèle aux indicateurs économiques courants, mais à sa capacité de réduire la pauvreté et de renforcer le pouvoir des populations.

Dans notre recherche de ce nouveau modèle, nous ne devons pas rester indifférents aux violations de la

paix et de la stabilité internationales, qui rendent le développement difficile sinon impossible. Le recours à la force ou la menace du recours à la force pour régler les différends – entre États ou au sein des États – vont à l'encontre du progrès économique et social national et doivent donc être condamnés. La communauté internationale doit apporter rapidement la réponse adaptée à ces conflits et exiger de tous les États qu'ils respectent intégralement la Charte des Nations Unies et les règles et principes du droit international. Un Conseil de sécurité élargi et plus démocratique pourrait, à mon avis, permettre de préserver la sécurité mondiale.

À mon retour au Guyana, je suis certain que ma population me demandera : Quelle a été l'utilité de ce Sommet? Est-ce qu'il va servir à réduire la pauvreté et à créer des emplois pour nos jeunes et à donner une protection sociale à nos personnes âgées? Est-ce qu'il va permettre à notre pays de combler les fossés du développement et de l'informatique qui nous empêchent maintenant de participer pleinement et productivement à l'économie mondiale? Je voudrais pouvoir répondre affirmativement et assurer que le nouveau millénaire leur apportera à la fois la paix et la prospérité.

Je sais, toutefois, que les espoirs et les promesses dont cette manifestation est porteuse ne se concrétiseront que si tous les États partagent la même forte détermination de créer un nouveau concept et une nouvelle stratégie de développement international durable. J'invite mes collègues chefs d'État et de gouvernement à se joindre à cette entreprise afin d'édifier ce nouveau monde pour notre génération et toutes les générations à venir. Je vous remercie.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Jiang Zemin, Président de la République populaire de Chine.

Le Président Jiang Zemin (*parle en chinois*) : Au cours du XXe siècle, du millénaire qui s'achève, l'humanité a non seulement connu des cataclysmes et des désastres, mais aussi engagé des luttes et réalisé des créations grandioses. Pendant le XXIe siècle, le nouveau millénaire, l'humanité aura sûrement à affronter des défis et des épreuves imprévisibles, mais saura également réaliser de nouvelles transformations immenses et des bonds prodigieux, qui s'inscriront dans l'histoire.

Avec la fin de la guerre froide, l'évolution globale du contexte international vers la détente, la ten-

dance accentuée à la multipolarisation et à la mondialisation économique, ainsi que l'essor impétueux des sciences et technologies modernes, l'humanité a une occasion de développement rare. La paix et le développement constituent des vœux unanimes de tous les peuples en même temps que les deux thèmes primordiaux de notre époque. Pourtant, l'ancien ordre politique et économique international, inéquitable et irrationnel, n'a pas encore changé radicalement. Il y a donc un long chemin à parcourir et des tâches ardues à accomplir avant de résoudre ces deux grands problèmes d'ordre stratégique – la paix et le développement, avec l'instauration d'un nouvel ordre politique et économique international juste et rationnel.

À présent, les peuples de nombreux pays souffrent encore des fléaux de la guerre et de bouleversements. L'hégémonisme et la politique de force continuent de sévir. Par ailleurs, des conflits locaux éclatent sans discontinuer. Les forces séparatistes, terroristes et extrémistes de tous bords ne cessent de porter préjudice à la communauté internationale. À cela s'ajoutent des problèmes planétaires de plus en plus nettement perçus, ceux de l'environnement, de la drogue et des réfugiés. Beaucoup de pays en développement se heurtent toujours à de nombreuses difficultés qui freinent leur développement économique. L'écart Nord-Sud en la matière, ainsi que le fossé entre les riches et les pauvres, s'élargissent continuellement. Les percées des sciences et technologies modernes, de même que la mondialisation de l'économie, n'ont pas bénéficié à tous les pays. Les inégalités de développement à travers le monde s'exacerbent de jour en jour. Notre planète est donc encore loin d'avoir atteint stabilité et sérénité.

Tant l'histoire que les réalités actuelles nous apprennent que les pays ne sauraient vivre en harmonie s'ils ne suivent pas les cinq principes de la coexistence pacifique et ne se conforment pas strictement aux buts et principes de la Charte des Nations Unies. Construire une sécurité commune pour tous est la condition préalable de la prévention des conflits et des guerres.

La mentalité de la guerre froide doit être abandonnée une fois pour toute, et un nouveau concept de sécurité fondé sur la confiance mutuelle, l'avantage mutuel, l'égalité et la coopération doit être adopté. Tous les différends internationaux et tous les conflits régionaux doivent être réglés par des moyens pacifiques. La promotion d'une configuration internationale multipolaire est nécessaire du fait des progrès de notre temps et correspond aux intérêts des peuples de tous

les pays. Elle contribuerait également à la paix et à la sécurité mondiales.

Afin de soutenir et de promouvoir le développement des pays en développement, ainsi que d'atténuer et d'éliminer la pauvreté, il est essentiel de respecter le droit des peuples de tous les pays de choisir indépendamment leurs propres systèmes sociaux et les voies de leur développement. Le dialogue Nord-Sud doit être renforcé sur une base d'égalité, et la coopération Sud-Sud doit également être poursuivie sur une grande échelle. La communauté internationale devrait aider les pays en développement à favoriser et à renforcer leur capacité d'autodéveloppement, à laquelle ils doivent attacher une forte priorité, et leur offrir plus d'aide et d'assistance en matière de technologie, de ressources humaines et financières et d'expertise en gestion. Les dettes des pays en développement doivent être réduites ou annulées, et l'aide publique au développement qui leur est accordée doit être augmentée, cela sans aucune condition, afin qu'ils puissent bénéficier autant que les pays développés des avantages de la mondialisation économique et des progrès scientifiques et technologiques. Le principe de la démocratie doit être recommandé et appliqué dans la conduite des affaires mondiales, aussi bien pour maintenir la paix mondiale que pour promouvoir le développement commun.

Tous les pays sont des membres égaux de la communauté internationale et ont le droit de participer à la gestion des affaires mondiales et de les diriger. Notre monde est un monde de diversité. Chaque pays et chaque nation a apporté sa contribution au progrès de la civilisation humaine. Nous devons promouvoir les échanges entre les différentes civilisations dans un esprit d'égalité et de démocratie, et les encourager à apprendre les uns des autres afin de réaliser des progrès communs.

Aujourd'hui, la destinée du monde doit être entre les mains des peuples de tous les pays. Dans le nouveau siècle, l'Organisation des Nations Unies devra assumer une tâche plus ardue. Elle doit être un lieu où tous les États Membres conduisent les affaires mondiales par le biais de consultations et par des moyens démocratiques. Aucun pays ou bloc de pays ne devrait l'utiliser lorsqu'il en a besoin, et l'abandonner ensuite. L'ONU et son Conseil de sécurité doivent se placer dans le sillage de l'histoire, et mettre en oeuvre les réformes appropriées et nécessaires, suivant le principe de la répartition géographique équitable afin que la

volonté de tous les États Membres, en particulier celle des pays en développement, puisse s'exprimer.

La Chine a toujours respecté les buts et principes de la Charte des Nations Unies et appuyé l'Organisation dans son important rôle qui est de maintenir la paix et la sécurité internationales, et d'aborder les problèmes de portée mondiale. La Chine s'acquittera toujours de ses devoirs et de ses obligations. La civilisation chinoise compte parmi les plus anciennes du monde. Elle a ajouté aux splendeurs de la civilisation humaine. Le développement de la Chine est une contribution à la paix et au développement mondiaux. Le peuple chinois aime la paix et oeuvre inlassablement pour préserver la paix et la stabilité mondiales. La Chine ne cherchera jamais à exercer une hégémonie. C'est là l'engagement solennel que le peuple chinois prend devant le monde.

Je suis convaincu qu'en dépit des difficultés et des détours susceptibles d'intervenir dans l'évolution de la situation mondiale et du développement de la société humaine, ce monde qui est le nôtre atteindra un jour un niveau plus élevé de civilisation et accomplira des progrès dans tous les domaines. J'espère que tous les pays et les peuples qui aiment la paix et aspirent au progrès travailleront main dans la main et infléchiront l'histoire dans le sens d'un avenir meilleur.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée entendra maintenant une allocution de S. A. R. le Prince héritier Abdullah Bin Abdul-Aziz Al-Saud, Chef d'État par intérim du Gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite.

Le Prince héritier Abdullah (Arabie saoudite) (*parle en arabe*) : Au nom de mon frère, le serviteur des deux Lieux saints, le Roi Fahd Bin Abdul-Aziz, je vous transmets notre salutation islamique et l'espoir et la prière que ce sommet historique répondra aux aspirations des 6 milliards d'habitants de notre planète.

Mon pays est fier d'être l'un des Membres fondateurs de cette noble Organisation. Il se targue également d'avoir été un Membre actif et efficace de l'Organisation des Nations Unies depuis sa création. Mon pays réaffirme être confiant que l'Organisation demeurera, malgré ses fouilles et les obstacles qui s'opposent à elle, le plus grand espoir de l'humanité, après Dieu, pour préserver les générations futures du fléau de la guerre.

Ce Sommet est consacré à l'examen du rôle passé et présent de l'Organisation des Nations Unies. C'est un signe de notre maturité et de notre prise de conscience que nous puissions réévaluer ce qui a été accompli et ce qui reste à accomplir à l'avenir.

À cet égard, permettez-moi d'être très franc lorsque j'aborde cette question, et de demander quel est le chemin qui nous reste à parcourir pour atteindre les nobles objectifs qui étaient la raison même de la création de l'Organisation des Nations Unies et qui demeurent la raison de son existence.

Dans ce contexte, je me réfère au rapport du Secrétaire général adressé au Conseil de sécurité le 20 juillet dernier, selon lequel la communauté internationale n'a pas été en mesure d'établir la paix et la sécurité mondiales malgré les efforts consentis en vue d'atteindre les buts énoncés dans la Charte.

Je souscris à la déclaration faite par le Secrétaire général dans son rapport présenté au Conseil de sécurité le 19 octobre 1999, selon lequel la prévention des conflits est plus efficace et moins coûteuse que le maintien de la paix. Comme l'indique une expression arabe, « mieux vaut prévenir que guérir ».

Par conséquent, il me fait plaisir d'annoncer que le Royaume de l'Arabie saoudite a l'intention de contribuer, à raison de 30 % du budget proposé, au Fonds d'affectation spéciale pour l'action préventive fondé sur l'initiative du Secrétaire général afin de trouver des façons de prévenir les conflits. J'espère sincèrement que les efforts déployés grâce à ce Fonds permettront d'atteindre ses objectifs.

La Charte insiste sur la pratique de la tolérance et du bon voisinage et nous devons nous demander : sommes-nous très loin d'atteindre ces objectifs? La tolérance ne peut aller de pair avec l'agression et l'occupation. Il y a un conflit qui persiste depuis 50 ans; illustré par le désir du peuple palestinien de recouvrer ses droits légitimes, sa souveraineté ainsi que les Lieux saints d'Al Qods Al Charif. Ce conflit a éclaté à la suite d'une décision prise par l'ONU et il se poursuit parce que les résolutions du Conseil de sécurité n'ont pas été mises en oeuvre.

Nous voulons poser une autre question : sommes-nous près de réaliser les objectifs de la Charte qui visent à protéger les droits fondamentaux de la personne pour assurer la valeur et la dignité de l'homme, alors que nous constatons que 3 milliards de personnes – soit

près de la moitié de l'ensemble de l'humanité – continuant de vivre avec 2 dollars ou moins par jour et que 1 milliard d'êtres humains sont analphabètes et un nombre équivalent sont sans emploi ou en chômage partiel?

Les droits de l'homme, tels que nous les entendons en tant que musulmans, sont un don inaliénable de Dieu, le Créateur. Personne n'est habilité à priver quiconque de ces droits. Il ne s'agit certainement pas d'un certificat de bonne conduite que certains délivreraient à d'autres en invoquant une prétendue supériorité morale. Ces droits et ces principes sont à la base de toutes les cultures et ils ne sauraient être interprétés sans tenir compte de leur contexte. Qui plus est, il est difficile d'imposer à un individu ou à une société donnée des concepts qui sont contraires à leurs valeurs morales, leurs convictions et leurs préceptes.

L'ONU a décidé de déclarer l'année 2001 Année des Nations Unies pour un dialogue entre les civilisations. Je salue cette décision opportune et j'espère que les institutions et les organes compétents de l'ONU consacreront une partie de leur temps et de leurs efforts à étudier les contributions que les diverses civilisations ont apportées au concept des droits de l'homme. J'espère que l'Organisation consacra un certain temps et un certain effort à la recherche des voies et moyens qui permettront de réconcilier l'universalité de ces droits avec les convictions et préceptes qui sont tenus pour sacrés, fondamentaux et inaliénables par les diverses cultures.

Les experts et les chercheurs s'accordent pour dire que nous sommes à l'orée d'une nouvelle époque dans l'histoire de l'humanité que l'on appelle communément la mondialisation. Ce phénomène prometteur annonce la disparition des barrières, l'élimination des frontières et l'apparition de la liberté de mouvement à une échelle sans précédent. La mondialisation promet d'entraîner dans son sillage des possibilités qui permettront d'accroître les contacts entre les civilisations et de renforcer les liens entre les êtres humains.

Mais ces promesses radieuses de la mondialisation ont également un revers que nous ne saurions ignorer et qui menace les sociétés les plus pauvres et les moins nombreuses de la communauté internationale. Nombre de sociétés craignent en particulier de perdre leur véritable identité face à ce qu'on appelle l'invasion de l'électronique. D'autres sociétés économiquement faibles courront également à leur perte pure et simple lorsqu'elles entreront en compétition avec

des pays économiquement forts. Il en résulte que le revers de la mondialisation risque, si l'on n'y prend garde, d'éclipser les espoirs radieux qui sont placés en elle et de se transformer en un conflit ancien sous un nouveau nom, qui débouchera sur une hégémonie totalitaire où la diversité positive sera totalement anéantie.

Nous saluons les efforts déployés par l'ONU et par ses institutions spécialisées qui ont joué un rôle important pour favoriser l'avènement de la mondialisation. Ce nouveau phénomène est allé de pair avec les efforts qui ont été déployés dans le monde pour libérer le commerce et rétablir les forces du marché dans les pays à économie planifiée. Des initiatives ont également été prises pour assurer la libre circulation des idées et des informations.

Nous saluons les efforts faits par l'ONU pour éliminer les barrières mais il convient de rappeler à l'ONU qu'elle a la responsabilité historique de maîtriser ce courant avant qu'il ne transforme en un raz-de-marée. Au moment où les efforts de la communauté internationale tendant vers la mondialisation s'intensifient pour estomper les différences et établir des critères communs pour les nations, nous sentons que cette dynamique, dans sa forme présente et en l'absence de mesures réglementaires, déstabilise de nombreuses sociétés, non seulement dans les pays en développement mais également dans le monde développé. C'est pourquoi nous demandons à l'ONU d'assumer sa fonction de tutelle et de jouer son rôle de régulateur de la mondialisation pour veiller à ce que ce phénomène ne se transforme pas en une vague déferlante qui risque de précipiter la désintégration des structures qui consolident l'ordre social dans les communautés du monde et par conséquent, de menacer leur cohésion, leur sécurité et leur stabilité.

J'espère que mon analyse n'a pas un ton trop pessimiste. Je cherche à engager la communauté internationale à assumer ses responsabilités avec optimisme et à trouver dans ces défis un encouragement pour mieux les affronter par des actions concrètes.

L'ordre du jour de cette réunion comporte plus de 20 propositions qui visent à améliorer l'activité de l'ONU et je suis certain que l'adoption par l'Assemblée de certaines d'entre elles nous rapprochera un peu plus de nos objectifs. Il est absolument nécessaire de discuter des modalités et des mécanismes de mise en oeuvre de ces propositions. Mais celles-ci ne porteront leurs fruits que si l'on assiste à un réel

changement d'intention se traduisant par une volonté politique renouvelée de prendre des mesures concrètes.

Permettez-moi pour finir d'inviter les participants au Sommet à méditer sur ces versets du Coran qui parlent des changements, bons ou mauvais :

« En vérité, Dieu ne change rien en un peuple, tant qu'ils n'ont rien changé en eux-mêmes » (*Le Coran*, XIII.11)

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : Avant de donner la parole à l'orateur suivant, je demanderai aux participants au débat général de bien vouloir respecter autant que possible le temps de parole qui leur a été imparti par le Secrétariat. Cela facilitera grandement les travaux de l'Assemblée générale.

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. David Oddsson, Premier Ministre de la République d'Islande.

M. Oddsson (Islande) (*parle en anglais*) : L'Organisation des Nations Unies est l'organisation la mieux placée pour assumer la tâche qui consiste à relever les nombreux défis auxquels le monde est confronté aujourd'hui et elle a déjà beaucoup accompli à cet égard.

En fait, il est juste de dire que compte tenu de la mondialisation croissante, le monde a plus que jamais besoin de l'ONU. Dans le même temps, on exige de plus en plus de l'Organisation. Une conséquence de la mondialisation croissante est de rendre les idées et les informations beaucoup plus accessibles au monde entier. Par conséquent, la conscience collective des droits fondamentaux de la démocratie et la primauté de droit se répandent, plus que jamais auparavant, parmi la population des lieux les plus divers.

Une preuve, en est que les sondages d'opinion effectués au sujet des attitudes mondiales à l'égard de l'ONU attestent que les droits de l'homme sont une question centrale parmi les attentes que les individus placent dans l'ONU. Il se peut même que ces attentes soient appelées à se renforcer et que l'ONU doive y répondre. Des temps nouveaux et des exigences plus grandes nécessitent des changements dans l'organisation et le travail de l'ONU. Ainsi, le Conseil de sécurité porte la marque de son temps et les réformes doivent être accélérées. En outre, le bilan de l'Organisation en matière d'opérations de maintien de la paix a été assez inégal au cours de la dernière décennie. Cependant, compte tenu de son expérience pré-

cieuse en ce domaine, l'Organisation des Nations Unies a de grandes chances de promouvoir la paix dans les régions de conflit. L'initiative du Secrétaire général de mener une étude spéciale sur les opérations de maintien de la paix mérite d'être applaudie. C'est un rapport fort bien établi qui permettra à l'Organisation d'élaborer plus facilement une stratégie claire sur cette importante question.

Bien que la population de l'Islande soit peu nombreuse, nous avons fourni du personnel médical et des agents de sécurité aux opérations de maintien de la paix dans les Balkans. Le Gouvernement islandais est en train d'élaborer des propositions visant à élargir et augmenter notre participation à l'aspect civil du maintien de la paix. J'ai donc noté avec très grand soin l'appel contenu dans le rapport à mettre davantage l'accent sur la participation rapide du personnel civil des opérations de maintien de la paix, tel que la police, des juristes et autres experts afin d'accélérer la mise en place d'une réconciliation et d'une paix durables entre les parties en conflit.

En fin de compte, les possibilités qu'aura l'ONU de bien faire dépendront de la volonté des États Membres, comme nous les représentons à cette Assemblée. C'est très juste, mais il est évident que c'est aussi une tautologie. Telle est la réalité politique à laquelle sont inévitablement confrontées les organisations internationales, telles que l'ONU, notamment sur les questions sécuritaires. Les plaintes concernant le manque de bonne volonté parmi les nations Membres ne doivent pas occulter les succès réalisés par l'ONU en de nombreux domaines. Cependant, tous les Membres ont évidemment le devoir de fournir à l'ONU des ressources suffisantes pour qu'elle puisse s'acquitter des tâches qui lui sont confiées. Il est inacceptable que l'ONU soit privée de ressources, et cas pire encore, que des Membres versent leurs contributions tardivement ou pas du tout. Dans le même temps, il existe certainement encore de grandes possibilités d'améliorer les opérations et l'efficacité de l'ONU. Les propositions du Secrétaire général à cet égard méritent nécessairement d'être soutenues.

Un domaine des activités de l'ONU a de plus en plus retenu l'attention. Je veux parler des questions d'environnement, qui revêtent souvent un caractère mondial et qui doivent être résolues en conséquence. Pour y parvenir avec le plus de succès possible, nous devons examiner non seulement la manière de répartir équitablement entre les différentes nations le coût

qu'entraînent ces solutions, mais aussi celle d'assurer le maximum d'avantages à toute la communauté mondiale dans son ensemble.

Un exemple concerne l'application du Protocole de Kyoto sur les changements climatiques. Comme le Secrétaire général le fait observer dans son rapport du Millénaire, il est évidemment nécessaire d'augmenter l'utilisation des sources d'énergie renouvelables afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il en découle que les possibilités d'utiliser des sources d'énergie renouvelables pour des industries à forte intensité d'énergie ne doivent pas être limitées, même si cela conduit à une augmentation des émissions de gaz à effet de serre dans les pays où ces sources d'énergie sont disponibles. De telles émissions seront évidemment produites partout où il y a des industries à forte intensité d'énergie. Le Protocole de Kyoto devrait donc être appliqué de manière à encourager l'implantation de ces industries autant que possible dans des lieux où se trouvent des sources d'énergie propres et renouvelables, afin que le volume total d'émissions puisse être maintenu au minimum. Cela représentera un avantage mondial pour l'environnement.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Saïd Musa, Premier Ministre et Ministre des finances et des affaires étrangères du Belize.

M. Musa (Belize) (*parle en anglais*) : Chers frères et soeurs. De nombreux collègues ont parlé de ce qui ne va pas dans le monde : la pauvreté, l'inégalité, l'injustice, la violence, la haine, la cupidité qui détruit la terre et ses habitants. Nous connaissons tous la réalité, nous sommes tous choqués, parfois abasourdis, par les statistiques horribles qui dévoilent à quel degré incroyable de misère et de souffrance abjectes la méchanceté et la bêtise humaines nous ont conduits.

Je voudrais demander à l'Assemblée : Est-ce que cet état de choses échappe à notre contrôle? Pensons-nous que ces problèmes sont insolubles et que rien ne peut être fait? Où allons-nous trouver le courage et la volonté politique de prendre les décisions pratiques, basées sur la coopération, nécessaires pour assurer un avenir commun meilleur à tous nos peuples?

Par le passé, nous nous sommes tournés vers l'État-nation pour trouver les solutions. Aujourd'hui le centre réel de gouvernement a changé de manière spectaculaire. Les organisations transnationales et multilatérales contrôlent nos vies; elles sont les organes

de ce que l'on pourrait appeler le gouvernement mondial réel. Ce gouvernement est puissant, il gouverne le monde entier, mais il n'est pas démocratique. Il n'est pas juste, et il n'a pas de comptes à rendre.

Si nous souhaitons que l'Organisation atteigne ses nobles objectifs, si nous souhaitons en effet qu'elle demeure pertinente au XXI^e siècle, il faut la transformer en une organisation qui enlève la gouvernance des mains de quelques-uns qui se sont autodésignés, et qui apporte plus de démocratie dans ses opérations.

L'Organisation elle-même, agissant démocratiquement et de façon responsable, doit être dotée du pouvoir de forcer chaque organe de gouvernance mondiale à rendre des comptes; et de mettre en place des mécanismes d'évaluation et de correction régulières, avec les moyens d'en imposer le respect. Ces organisations doivent agir conformément aux principes d'un développement durable qui donne la première place à l'être humain.

La prévention de conflits mortels, l'élimination de la faim et de la pauvreté chroniques, la lutte contre l'épidémie meurtrière du VIH/sida et d'autres maladies infectieuses, la gestion du réchauffement planétaire, la nécessité de faire front à la criminalité et à la violence, de combler le fossé numérique et de mettre en place une éducation universelle de qualité – tous ces problèmes sont trop urgents et trop grands pour être traités sans action concertée.

La mondialisation offre des possibilités considérables de prospérité, de sécurité et de bien-être, mais uniquement si les architectes de la mondialisation peuvent être tenus de rendre compte, uniquement si la mondialisation se transforme en une mondialisation de la solidarité.

Dans de nombreux petits pays comme le Belize, l'économie est fragile et vulnérable. Nous vivons en marge, et nous craignons qu'une mondialisation sans frein continue de nous marginaliser davantage. Mais nous devons être audacieux et affronter l'avenir persuadés qu'ensemble nous pouvons forger un monde plus responsable et une mondialisation plus équitable. Lors de l'accession du Belize à son indépendance, nous nous sommes engagés à créer un cadre socioéconomique où l'initiative individuelle soit dignement récompensée dans un environnement social responsable où l'éducation, les soins de santé et tous les besoins fondamentaux de notre peuple seraient satisfaits. Nous maintiendrons notre engagement.

Durant la dernière moitié du siècle dernier nous avons lutté pour mettre un terme à la colonisation afin de rendre nos nations libres et démocratiques. Maintenant nous avons un nouveau rendez-vous avec l'histoire: apporter la démocratie dans la gouvernance mondiale, partager un avenir meilleur et plus productif pour que nous puissions tous vivre dans la dignité et la paix.

Que le Tout-Puissant guide nos délibérations et nos actions.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Ehoud Barak, Premier Ministre et Ministre de la défense de l'État d'Israël.

M. Barak (Israël) (*parle en anglais*) : Il y a trois millénaires à Jérusalem, les prophètes Isaïe et Michée allumèrent le flambeau de l'harmonie et de la justice entre les nations, et dirent :

« Ils briseront leurs épées pour en faire des socs et leurs lances pour en faire des serpes.

On ne lèvera plus l'épée nation contre nation, on n'apprendra plus à faire la guerre. » (*La Bible, Michée IV:3*)

Se tournant vers Jérusalem, site du temple de Dieu, les Juifs du monde entier, répétant depuis 2 000 ans le voeu de leurs ancêtres exilés, disent trois fois par jour la prière suivante :

« Si je t'oublie, Jérusalem,

Que ma droite se dessèche! (*La Bible, Psaumes CXXXVII:5*)

Jérusalem, capitale éternelle d'Israël, appelle maintenant une paix d'honneur, de courage et de fraternité. Nous reconnaissons que Jérusalem est également sainte pour les Musulmans et les Chrétiens du monde entier et qu'elle est chérie par nos voisins palestiniens. Une paix véritable reflétera tous ces liens. Jérusalem restera unie et ouverte à tous ceux l'aiment.

La chance pour la paix au Moyen-Orient est à présent à notre portée, et nous ne devons pas la laisser s'échapper. Nous envisageons une paix qui préservera les intérêts vitaux et la dignité de toutes les parties. Mais si nous voulons réussir, aucune partie ne pourra réaliser ses rêves à 100 %. Mon gouvernement a montré, dans les négociations avec la Syrie et avec les Pa-

lestiniens, de même que par notre retrait du Liban, qu'il sait prendre des décisions douloureuses au nom de la paix. Il reste à voir si nos homologues sauront se montrer à la hauteur de la situation actuelle.

Les États Membres de l'ONU peuvent apporter une contribution essentielle en encourageant le processus difficile de réconciliation et en s'opposant à toute mesure unilatérale, qui risquerait fort de déclencher un nouveau cycle de violence et d'anéantir les chances de paix.

J'en appelle au Président Arafat pour qu'il se joigne à moi en ce moment historique. Nous sommes devant le Rubicon, et aucun de nous ne peut le franchir seul. L'histoire jugera ce que nous ferons dans les jours et dans les semaines qui viennent. Aurons-nous été courageux et sages pour conduire notre région à travers le fleuve profond de méfiance pour entrer dans une nouvelle terre de réconciliation? Ou aurons-nous reculé au bord de l'eau, résignés à attendre une nouvelle marée montante d'effusion de sang et de douleur?

Il y a 50 ans, il a fallu le choc d'une Deuxième Guerre mondiale et le pire des génocides pour rassembler les dirigeants du monde et les amener à créer l'ONU. Au nom de l'État d'Israël, je félicite le Secrétaire général, M. Kofi Annan, d'avoir avec tant de maîtrise conçu le présent Sommet, qui proclame puissamment nos possibilités de solidarité. Plus que jamais, les frontières de la foi et de la culture ont reculé, nous montrant combien nous sommes proches dans nos espoirs et nos craintes, nous montrant le peu de temps dont chacun de nous dispose sur cette planète, et l'étendue de ce que nous devons encore réparer et guérir. Si nous avons la bravoure de proclamer la vérité simple mais profonde, qui est que le sort des individus où qu'ils se trouvent est la responsabilité des dirigeants en tous lieux, nous nous serons de beaucoup rapprochés de l'accomplissement de ces visions prophétiques proclamées jadis à Jérusalem.

Que présente réunion historique soit une source d'espoir pour toute l'humanité. Mobilisons l'inspiration et le courage de léguer à nos enfants un monde meilleur, un avenir plus radieux, une vie plus sûre. C'est entre nos mains.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Bertie Ahern, T.D., Premier Ministre de l'Irlande.

M. Ahern (Irlande) (*parle en anglais*) : Durant ses 45 ans d'appartenance à l'ONU, l'Irlande a été un défenseur indéfectible de l'Organisation. Nous avons toujours apprécié ses accomplissements, même si parfois nous avons été frustrés par ses insuffisances ou affligés par ses échecs. Nous nous sommes efforcés de prendre nos responsabilités de Membre au sérieux, par le biais, par exemple, de nos contributions au maintien de la paix, au désarmement, au développement, aux droits de l'homme et à l'action humanitaire. Les références que l'Irlande présente au Sommet du Millénaire sont donc celles d'un Membre profondément engagé de l'ONU.

Mais le Sommet doit aller au-delà des prises d'engagements. Ce doit être un Sommet où l'on parle franchement et où l'on fixe des objectifs précis. Les deux principaux documents préparés pour notre réunion – « Nous les peuples », par le Secrétaire général, M. Kofi Annan (A/54/2000), et le rapport du Groupe d'étude sur les opérations de paix des Nations Unies (A/55/305) – vont dans le bon sens. Ce sont des textes clairs, qui nous présentent une analyse franche et font des propositions spécifiques. Ils nous obligent à nous recentrer sur les tâches fondamentales de cette Organisation : traiter de la guerre et traiter des besoins.

Les statistiques qui décrivent la pauvreté et les inégalités dans notre monde sont choquantes et honteuses : la moitié de la population mondiale doit survivre avec moins de deux dollars par jour; près d'un milliard de personnes doivent survivre avec moins d'un dollar; un quart de milliard d'enfants âgés de 14 ans ou moins travaillent, parfois dans des conditions terribles; et les décès des suites de maladies qui peuvent être prévenues et traitées – 10 personnes vont mourir du paludisme pendant les cinq minutes de mon intervention devant l'Assemblée.

Il y a quelques années, on a beaucoup parlé d'un nouvel ordre mondial. En fait, un nouvel ordre mondial se dissipe. La capacité de la mondialisation de transformer nos économies et nos sociétés est énorme. Mais, à moins qu'elle ne soit érigée en système de valeurs, la mondialisation donnera naissance à un monde plus déséquilibré. L'égalité sera une illusion tant que la majorité des joueurs sont mal nourris, mal formés et mal équipés.

Peut-être que l'expression « ordre mondial équitable » résume-t-elle mieux ce à quoi nous devrions aspirer. Elle prend en compte le fait que nous vivons

dans une société et pas uniquement dans un marché. Elle fait cas des concepts de justice et de solidarité humaine. Elle reconnaît l'importance d'un droit universel à la dignité et à la décence, même si tout le monde ne vit pas de la même façon.

Un vrai engagement en faveur de l'équité comporte des implications politiques dans tous les domaines : commerce, investissement, réduction de la dette, santé, travail, égalité des sexes et bien d'autres encore. Le mot « cohérence » est peut-être galvaudé, mais la démarche qui y correspond n'est pas assez employée. Je suis heureux que la déclaration que nous allons adopter au présent Sommet soit si riche d'engagements. Les spécificités de la langue et les échéances fixés font que nous sommes et serons tenus comptables de nos engagements. Si nous pressons l'ONU pour une cohérence politique et des objectifs précis, nous devons nous tenir prêts à adopter la même discipline individuellement.

La prospérité actuelle de l'Irlande nous donne une responsabilité particulière. Il y a 150 ans, nous étions un pays ravagé par la famine. Quand nous avons rejoint l'ONU en 1955, nous étions bien plus pauvres que tous nos voisins européens. Aujourd'hui nous jouissons de l'une des croissances économiques les plus rapides dans le monde.

Notre histoire devrait nous rendre généreux. Et c'est ce qui se passe : le peuple irlandais a une longue tradition de travail à l'étranger au service des autres. Les Irlandais ont montré une constante et extraordinaire générosité par les dons privés pour des projets de développement. Durant les deux dernières années, l'aide officielle au développement fournie par l'Irlande a progressé plus vite que celle de n'importe quel autre pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Aujourd'hui, au nom du Gouvernement et du peuple de l'Irlande, je souhaite m'engager publiquement devant le présent forum à respecter intégralement l'objectif de l'ONU, qui consiste à allouer 0,7 % du produit national brut à l'aide au développement. Nous mettons en place un objectif transitoire de 0,45 % pour l'année 2002. Et nous atteindrons l'objectif de l'ONU à la fin de 2007.

Pour donner toute son efficacité à cette augmentation, nous commençons à revoir la structure et la portée des programmes d'aide. Nous continuerons, cependant, à mettre clairement l'accent sur la lutte contre

la pauvreté. Nos politiques reflèteront le lien essentiel qui existe entre les droits de l'homme et le développement. Nous nous efforcerons en particulier d'élargir l'accès à l'enseignement primaire, à lutter contre l'épidémie du sida et à améliorer la situation des groupes les plus vulnérables dans le monde.

L'attachement de l'Irlande au désarmement est bien connu. Nous avons fait montre d'une grande constance dans ce domaine, que ce soit notre initiative pour un Traité de non-prolifération des armes nucléaires il y a 40 ans, ou plus récemment nos activités dans la Coalition pour un nouvel ordre du jour. Nous sommes gravement préoccupés par le fait que les opportunités engendrées par la fin de la guerre froide ne sont pas complètement mises à profit. Nous continuerons à profiter de chaque occasion pour demander plus de progrès dans ce sens.

Notre engagement en faveur de la résolution des conflits dans le monde a été renforcé par le succès de notre propre processus de paix, processus dans lequel la communauté internationale a joué un rôle à la fois indispensable et très apprécié. En retour, nous sommes prêts à partager notre expérience dans toutes les situations où elle pourra être d'utilité.

Dans bien des cas, la résolution des conflits exige une vraie force de maintien de la paix. Le rapport du Groupe d'étude sur les opérations de paix des Nations Unies tire une conclusion qui donne à réfléchir :

« À moins d'un engagement renouvelé de la part de ses membres, de changements institutionnels importants et d'un appui financier plus solide, l'ONU n'aura pas les moyens, dans les mois et les années qui viennent, d'exécuter les tâches cruciales de maintien et de consolidation de la paix que les États Membres lui confient. » (A/55/305, *Résumé*, p.viii).

Voilà qui doit inciter le Conseil de sécurité et plus généralement les États Membres à l'action. Les recommandations pour le changement (politique, institutionnel et organisationnel) doivent faire l'objet d'une étude prioritaire. Ensuite, il faut agir en conséquence. Depuis 40 ans, l'Irlande fait partie des principaux fournisseurs de Casques bleus. À juste titre, nous sommes fiers de l'importance et la qualité des contributions que notre armée et notre police ont faites aux missions de paix de l'ONU. Nous avons l'intention de maintenir complètement cette contribution. Mais, nous voulons le faire dans un contexte où les objectifs soient clairs, les

plans réalistes, l'organisation cohérente et le financement adéquat.

Dans son rapport, le Secrétaire général indique à juste titre qu'à sa création, l'Organisation des Nations Unies portait les plus grands espoirs de l'humanité, l'espoir d'un monde juste et pacifique. En tant qu'États Membres, acceptons cette responsabilité collective, pour aider l'Organisation à accomplir ce dont elle a le potentiel. Cette tâche est déjà bien en cours. Les réformes qui ont été entreprises et réussies dans les dernières années ont déjà renforcé et revitalisé l'Organisation. Cependant, il reste encore beaucoup à faire. Et en particulier, nous devons redoubler d'efforts pour faire du Conseil de sécurité un organe plus représentatif du monde actuel. Nous devons travailler à une répartition géographique plus équitable.

L'Irlande souhaite jouer pleinement son rôle dans ce travail de renouvellement. C'est pourquoi, pour la troisième fois seulement, et pour la première fois depuis plus de 20 ans, nous solliciterons un siège au Conseil de sécurité lors des élections du mois prochain. Jamais, pour siéger au Conseil de Sécurité, il n'y aura période plus cruciale, plus critique et plus chargée de défis. Mais nous croyons que notre expérience et notre engagement nous permettent de relever ces défis.

Nos délibérations cette semaine se déroulent dans l'air raréfié de la diplomatie internationale. Mais les échecs et les succès de l'ONU ont une conséquence sur la vie réelle d'un nombre incalculable de gens sur la planète. Malgré tous nos défauts, ensemble, nous pouvons faire la différence. C'est sur cela que nous devrions et devons concentrer nos esprits durant le Sommet. Quittons le Sommet à la fin de la semaine avec un sens renouvelé de nos objectifs communs, en nous demandant comment les atteindre d'urgence.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Premier Ministre de l'Irlande pour son allocution. L'Assemblée entendra à présent une allocution par S. E. M. Mario Frick, Premier Ministre de la Principauté du Liechtenstein.

M. Frick (Liechtenstein) (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, nous sommes au début d'un nouveau siècle et d'un nouveau millénaire. Jamais avant dans l'histoire, l'humanité n'avait connu des changements politiques, économiques et sociaux aussi profonds à un rythme aussi époustouflant. Nous avons l'habitude de désigner ce phénomène sous le terme de mondialisation. L'information et les communications rendent les

hommes plus puissants et permettent de relier les peuples dans le monde entier. La mondialisation nous a apporté des bénéfices et des possibilités. Mais elle comporte aussi des risques, spécialement pour ceux qui sont déjà dans une situation très périlleuse. Les défis de la mondialisation font qu'il est maintenant nécessaire de traiter de questions telles que l'inclusion, la participation et la responsabilité de protagonistes qui ne sont pas des États. L'Organisation des Nations Unies est le seul forum de portée véritablement mondiale. Elle offre le seul endroit que nous avons pour traiter de ces questions.

Notre monde interdépendant est souffrant. Les menaces sérieuses qui se renforcent mutuellement et pèsent sur notre avenir prennent de nombreuses formes. Nous pouvons affronter beaucoup de ces menaces au niveau local ou national. Toutefois, un grand nombre de problèmes doivent être traités au niveau mondial, tels que le réchauffement de la planète, la croissance démographique, la dégradation de l'environnement, l'élargissement du fossé Nord-Sud, le trafic de drogues et le crime organisé. Le système des Nations Unies offre le seul ensemble évident de mécanismes institutionnels pour faire face à ces problèmes. Nous apprécions en particulier le principe de l'égalité des nations dans cette approche. Un consensus international est en train de se développer. Ce n'est pas la loi du plus fort. La raison et la concorde résultant de discussions approfondies nous montrent la voie à suivre.

Ce Sommet du Millénaire coïncide avec le dixième anniversaire de l'entrée du Liechtenstein à l'Organisation des Nations Unies. Lorsque nous avons rejoint l'ONU, le 18 septembre 1990, à la fin de la guerre froide, beaucoup des contraintes auxquelles les Nations Unies avaient fait face pendant 45 ans avaient été éliminées. Il y avait alors de grandes espérances de voir enfin l'ONU capable de mener à bien ses mandats. Mais la suppression de ces contraintes n'a pas permis de trouver plus facilement de solutions. L'ONU n'était pas pleinement équipée pour affronter les nouveaux défis.

Quand on presse la communauté internationale d'agir, on s'adresse généralement à l'ONU. Aujourd'hui, au début de ce nouveau millénaire, nous, les États Membres, devons montrer que nous avons vraiment la volonté de doter l'ONU de vrais pouvoirs pour agir en notre nom. Nous devons donc mettre à la disposition de l'Organisation les moyens nécessaires et nous

devons être préparés à accepter des limites quand il s'agit de notre propre liberté d'agir.

Le respect et la promotion des droits de l'homme, et la primauté du droit ont été une grande priorité du Liechtenstein dans le cadre de sa participation à l'ONU pendant ces 10 dernières années.

Avec les pays partageant cette approche, le Liechtenstein a participé activement aux travaux de mise en place de la Cour pénale internationale, l'un des grands acquis en matière de droit international, et nous espérons que la Cour deviendra rapidement opérationnelle. La Cour fera en sorte que les auteurs de crimes les plus graves en droit international répondent de leur actes et elle dispose d'un immense potentiel pour aider à prévenir des conflits. À cet égard, je voudrais remercier le Secrétaire général de son rapport « Nous, les peuples : le rôle des Nations Unies au XXI^e siècle » (A/54/2000). Je suis d'accord avec le Secrétaire général lorsqu'il dit que la prévention est d'abord et surtout un défi qui se pose à l'autorité politique et que nous devons bien comprendre les causes des conflits en vue de les régler. Nous appuyons l'idée d'une culture de prévention, mais ce processus nécessitera un effort concerté des Membres de l'ONU et un changement dans notre façon de voir les choses, qui est immergée dans une attitude de réaction face à la gestion des crises.

L'avenir de l'Organisation des Nations Unies est important pour des millions d'individus. Nous, les peuples devons – pour nous et pour les futures générations – travailler en vue d'une ONU renforcée et efficace qui fera du XXI^e siècle un siècle de paix et de prospérité pour l'humanité.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va à présent entendre une allocution de S. E. M. Lester Bird, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Antigua-et-Barbuda.

M. Bird (Antigua-et-Barbuda) (*parle en anglais*) : Ce Sommet du Millénaire va adopter une Déclaration projetant une vision du monde. Il s'agira d'un document très important plein d'objectifs louables et d'engagements admirables. Nous affirmerons que la mondialisation devrait devenir une force positive pour tous les peuples du monde. Nous reconnaitrons l'importance d'un avenir commun fondé sur notre humanité à tous. Et surtout, nous insisterons sur le fait que les politiques mondiales doivent être conçues avec la par-

ticipation effective des pays en développement en vue de répondre à leurs besoins.

Beaucoup doutent que les paroles de cette vision se traduisent en faits réels. Et que dirai-je donc? Je dirai : Surprenez-moi. Surprenez les millions de personnes qui vivent dans la pauvreté absolue. Surprenez tous les enfants qui souffrent de malnutrition et sont privés d'un enseignement de base. Surprenez tous ceux qui sont nés avec un seul espoir, celui d'une vie courte et misérable.

Surprenez tous les petits pays comme le mien. Surprenez-nous en faisant en sorte que bien que petits et sans pouvoir, il sera tenu compte de nos conditions et de nos vues aux yeux des grands et des puissants.

Surprenez les pays qui subissent l'endettement et dont les peuples, repaïent, dans la misère et le désespoir, cette dette dans les coffres des riches.

La réalité n'est pas rassurante pour les pauvres et les démunis, car ce monde qui entame un nouveau millénaire, est un monde où le droit s'efface devant la puissance et où la justice s'affuble des habits des riches.

Même cet organe, l'ONU – dépositaire des plus hautes aspirations de l'humanité – est devenue marginalisée par le bon-vouloir de certains. Ses principes d'un monde basé sur la foi dans les droits de l'homme fondamentaux, dans la dignité et la valeur de la personne et les droits égaux des femmes et des hommes et des États petits et grands, sont devenus des propos dérisoires.

La prospérité soutenue des pays industrialisés au cours des 50 dernières années et les résultats récents de quelques pays en développement camouflent une réalité plus amère, à savoir l'augmentation du nombre des pays les plus pauvres.

Ne s'agit-il pas d'un constat consternant de savoir que, bien que 25 pays aient été identifiés par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale pour bénéficier, d'ici la fin de l'année 2000, de l'Initiative des pays pauvres très endettés, aucun n'a encore pu procéder à des prélèvements?

Les orientations politiques et économiques du monde sont élaborées et dictées par quelques uns des gouvernements les plus puissants. Le Groupe des Sept s'arroge un rôle, celui de prendre des décisions et de les mettre en oeuvre.

Il semble qu'en s'arrogeant ce droit, les membres du G-7 soient motivés par de simples calculs politiques nationaux au détriment des intérêts plus larges de la croissance économique et de la stabilité politique internationales.

Récemment, des petits pays, dont Antigua-et-Barbuda, ont dû faire face au mépris le plus flagrant des règles du droit international, règles énoncées par l'Assemblée générale et défendues par la Cour internationale de Justice.

Ces règles indiquent clairement que les États ne peuvent intervenir dans des domaines relevant de la juridiction d'autres États, et que les organisations internationales ne peuvent intervenir en portant atteinte aux prérogatives internes des États. Toutefois, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), une organisation créée par le G-7, a unilatéralement élaboré une série de normes en matière fiscale qu'elle voudrait imposer à d'autres juridictions. L'OCDE demande également que les États changent leurs règlements nationaux pour permettre aux services fiscaux des pays de l'OCDE d'accéder sans restriction aux informations bancaires. Si les États ne résistent pas aux exigences de l'OCDE, ses États membres menacent d'imposer des sanctions contre ces pays.

La primauté du droit est devenue la loi de la jungle. Les règles ne s'appliquent plus, seule la force règne. Incidemment, tout cela se fait car l'OCDE – qui prône habituellement davantage de concurrence au plan mondial – estime que ses États membres perdront des capitaux au profit d'autres États en raison de leur régime fiscal plus compétitif. Il est surprenant que ces impôts compétitifs soient qualifiés par l'OCDE de « concurrence fiscale préjudiciable ».

Soyons clairs : rien de tout cela n'a quelque chose à voir avec le blanchiment d'argent et d'autres délits financiers. Alors que les experts de l'OCDE ont tenté de donner une dimension morale à leur attitude en évoquant les maux du blanchiment d'argent, « la concurrence fiscale préjudiciable » n'a rien à voir avec le blanchiment d'argent.

Le blanchiment de l'argent est traité par une institution distincte, le Groupe d'action financière internationale (GAFI), qui a établi des critères pour évaluer les pays qui coopèrent à la prévention du blanchiment de l'argent. Je suis heureux de pouvoir dire que mon propre pays, Antigua-et-Barbuda, a passé avec succès l'évaluation du GAFI en juin dernier, et que beaucoup

de pays de la liste de l'OCDE sont à l'avant-garde de la lutte contre le crime financier.

Par cette mesure, l'OCDE vise à imposer ses normes unilatérales à des États à régime fiscal peu élevé dans le but de justifier et de préserver ce qui revient en quelque sorte à un cartel des régimes à forte fiscalité. Ce que fait l'OCDE est contraire au droit international et viole l'esprit et la lettre d'innombrables résolutions de l'Assemblée générale. Si la Charte de l'Organisation a un sens – et si la Déclaration du Sommet veut donner une quelconque crédibilité à l'Organisation des Nations Unies – l'OCDE devrait cesser de maltraiter les petits pays dans le cadre de négociations bilatérales imposées et de brandir au-dessus de leur tête la menace des sanctions comme une épée de Damoclès. L'OCDE doit prendre la décision de mettre un terme à ce processus insidieux et faire en sorte que les questions fiscales soient discutées dans les instances multilatérales, où elles ont leur véritable place.

Cette question de l'OCDE et d'autres questions analogues sont symptomatiques du problème plus vaste qu'est la gouvernance mondiale. Mon pays reconnaît et défend le droit des pays du G-7 d'être au centre des prises de décisions mondiales, mais il ne saurait s'agir d'un droit exclusif. D'autres, également, ont le droit de participer. Nous représentons nous aussi des gens qui ont légitimement voix au chapitre en ce qui concerne la façon dont l'on gère notre planète.

C'est la raison pour laquelle mon pays est prêt à assumer de nouvelles responsabilités financières au titre des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Nous estimons en effet que tout pays a l'obligation de contribuer au maintien de la stabilité mondiale et de mettre fin au gaspillage de vies humaines. Nous reconnaissons qu'une telle participation a un coût mais nous sommes prêts à jouer notre rôle.

En contrepartie, toutefois, les grands et les puissants doivent également accepter que la table des prises de décisions soit suffisamment large pour accueillir les représentants de tous les peuples du monde – développés et en développement, grands et petits.

Lorsque l'Organisation a été conçue il y a 55 ans, les dirigeants des États se sont engagés à créer un monde gouverné par la justice et le droit moral, un monde dans lequel ils ont affirmé la prééminence du droit sur la force et du bien commun sur les intérêts étroits. Mais au fil du temps, on a vu les pays prendre

leurs distances par rapport à ces engagements, quand ils ne les ont pas renversés. La population mondiale aujourd'hui est très sceptique par rapport à ce que disent ses dirigeants à la présente Assemblée. Je dis, quant à moi, à la présente Assemblée : « Étonnez-moi, étonnez-les. »

Envoyons la Déclaration du Millénaire ici aux quatre coins du monde pour que chaque nation la mette en pratique comme programme permettant de créer un avenir vraiment harmonisé fondé sur notre humanité commune. La population mondiale serait agréablement surprise.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Tony Blair, Premier Ministre, Premier Lord du Trésor et Ministre de la fonction publique du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

M. Blair (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Le défi que doit relever l'Organisation des Nations Unies est le même que celui que nous devons tous relever : comment faire face au changement. L'ONU doit devenir mieux organisée, mieux gérée et disposer d'une orientation adaptée aux tâches immenses auxquelles elle est confrontée. Heureusement, nous avons un Secrétaire général qui nous parle avec une grande sagesse et une grande franchise de ce qui doit être fait et qui conduit une Organisation des Nations Unies prête à se réformer. Les États Membres doivent se montrer à la hauteur de son énergie.

J'aimerais aborder un domaine de réforme : les opérations de maintien de la paix. Aujourd'hui, l'ONU a peine à gérer les nouveaux types d'opérations de maintien de la paix que les conditions actuelles exigent. Que ce soit en Afrique, au Timor oriental ou aux Balkans, il ne suffit plus d'organiser des opérations de « casques bleus » comme s'il s'agissait encore de délimiter une ligne convenue de cessez-le-feu entre deux États qui ont donné leur consentement à une présence de l'ONU. Dorénavant, la situation typique est une situation fluctuante et instable. L'agression effroyable dont ont été victimes des membres du personnel de l'ONU au Timor occidental l'illustre de façon criante.

Je suis fier du rôle joué par les forces britanniques dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU, notamment en Sierra Leone, où des soldats britanniques sont encore aujourd'hui retenus en otages. Alors que nous oeuvrons à leur libération, nous devons

rendre hommage au courage et à la détermination de toutes nos forces engagées dans des missions de l'ONU aux quatre coins du monde.

Mais il faut que le système dans lequel opèrent les soldats des Nations Unies soit mieux adapté aux nouvelles exigences qu'on leur impose aujourd'hui. Nous avons besoin à l'ONU d'unités adaptées à des missions de maintien plus musclées susceptibles d'être insérées rapidement, et non plus composées d'éléments que les collaborateurs du Secrétaire général ont réussi à obtenir d'États Membres réticents.

Cela signifie qu'il faut un nouveau contrat entre l'ONU et ses Membres. Nous devons être prêts à engager nos forces dans des opérations de l'ONU. Celle-ci doit modifier radicalement ses fonctions de planification, de renseignement et d'analyse et étoffer considérablement ses effectifs militaires professionnels. Le rapport Brahimi (A/55/405) a raison. Nous devons le mettre en pratique, dans les 12 mois qui viennent.

Ma deuxième observation porte sur l'Afrique. Le nombre affligeant d'échecs enregistrés en Afrique par le monde développé représente un choc et une honte pour notre civilisation. Nulle part ailleurs on ne meurt ainsi sans raison de la faim, de maladies ou des suites d'un conflit : ce sont des morts provoquées non par le sort mais par l'homme, par une mauvaise gouvernance, par les rivalités entre factions, par le vol et la corruption encouragés par l'État. Nulle part ailleurs, des populations ne sont ainsi laissées à la traîne, du mauvais côté d'un gouffre numérique et éducatif de plus en plus infranchissable; nulle part, on ne prive ainsi des enfants des débouchés qui transformeront la vie des enfants dans le reste du monde.

Pourtant, il y a 30 ans, on aurait pu faire la même analyse déprimante à propos de certaines régions de l'Asie et de l'Amérique latine. Il peut y avoir des changements. Il peut y avoir de l'espoir pour l'Afrique. Il y a une initiative politique, des possibilités commerciales et, surtout, bien sûr, une volonté au nom de la population pour un avenir meilleur en Afrique. Nous devons être partenaires dans la recherche de ce changement et de cet espoir. D'ici 2004, sous le nouveau Gouvernement britannique, nous aurons augmenté notre budget d'assistance d'au moins 70 % depuis notre arrivée au pouvoir, et une grande partie de ce budget est consacré à l'Afrique. Mai individuellement, personne ne peut exercer une influence décisive. Nous avons besoin d'économies d'échelle et d'une volonté

politique de favoriser un changement qui découlera uniquement de nos efforts concertés.

Nous devons tirer parti de l'occasion unique que nous offre le présent Sommet pour commencer à nous entendre sur une façon de faire avancer l'Afrique. Pour la première fois, nous avons, rassemblés en un même lieu, les dirigeants qui ont l'avenir de l'Afrique entre leurs mains. Je demande instamment à tous les membres de se poser une question : que pouvons-nous faire pour l'Afrique?

Il nous faut un nouveau partenariat pour l'Afrique, au sein duquel les Africains montrent la voie à suivre mais dans lequel le reste du monde est engagé, et qui permette de traiter des problèmes non pas séparément mais ensemble suivant un plan cohérent et unifié. La Grande-Bretagne est prête à jouer son rôle avec le reste du monde et avec les dirigeants de l'Afrique pour élaborer ce plan.

Le moment est venu de renouveler l'Organisation des Nations Unies, et voici pourquoi : nos brèves déclarations ne changeront peut-être pas le monde, mais n'est-il pas préférable que nous soyons ici à dialoguer, plutôt qu'à combattre les uns contre les autres? Les sentiments que nous exprimons sont peut-être souvent les mêmes, mais au moins ce sont des sentiments d'unité, de paix, d'espoir et de coopération. Nous sommes peut-être parfois frustrés par la façon dont l'ONU fonctionne, mais en dépit de toutes ses imperfections, il s'agit d'une force de bien, et notre désir est non pas qu'elle fasse moins mais qu'elle fasse davantage. Si l'ONU n'existait pas, nous serions forcés de l'inventer.

Enfin, je ne veux pas quitter l'Organisation des Nations Unies sans dire ceci : le traitement infligé à Aung San Suu Kyi par le régime birman est une honte. Je demande instamment au Gouvernement birman qu'il la libère et j'en appelle aux autres dirigeants du monde pour qu'ils fassent écho à cette demande.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Gerhard Schröder, Chancelier de la République fédérale d'Allemagne.

M. Schröder (Allemagne) (*parle en allemand; texte anglais fourni par la délégation*) : Le début du nouveau millénaire est un moment approprié pour dresser un bilan et réfléchir ensemble aux moyens de renforcer l'Organisation des Nations Unies, en tant

qu'organisation centrale oeuvrant au maintien de la paix et de la sécurité internationales. Au même moment, les Allemands célébreront le dixième anniversaire de la réunification de leur État.

Je tiens à saisir l'occasion qui m'est donnée ici pour remercier les nombreux pays, en particulier les peuples de l'Est et de l'Ouest, qui ont soutenu l'Allemagne dans cette voie. Je voudrais souligner l'attachement indéfectible de mon pays à l'Organisation mondiale. En fait, l'Allemagne a reçu une deuxième chance après la Deuxième Guerre mondiale. Nous voulons vraiment nous en montrer dignes en faisant preuve d'un engagement sincère à l'égard de la démocratie et des droits de l'homme, et de l'approfondissement de l'intégration européenne et du renforcement de l'Organisation des Nations Unies.

Pour être en mesure de relever avec succès les défis du XXI^e siècle, l'ONU devra utiliser ses instruments et ses ressources financières avec efficacité et établir des priorités claires. Cela devrait comprendre la réduction des points à son ordre du jour annuel, afin qu'il ne traite que des vraies questions de notre époque. L'Assemblée ne croit-elle pas que cet objectif mérite qu'on y travaille tous?

En ce qui concerne la principale tâche de l'Organisation mondiale – c'est-à-dire le maintien de la paix et de la sécurité internationales – il convient de mettre encore davantage l'accent sur la prévention des crises. Je crois sincèrement que nous devons tirer les conclusions qui s'imposent des succès aussi bien que des échecs des missions de paix récentes. Cela comprend, par-dessus tout, la réforme du Conseil de sécurité, qui doit devenir plus efficace et plus représentatif. Si le nombre de membres permanents devait être accru, l'Allemagne serait prête à assumer cette responsabilité.

La préservation et le renforcement des droits de l'homme continuent également d'être une priorité. La protection efficace des droits de l'homme est un préalable important à la paix et à la stabilité. Le Gouvernement allemand plaide avec force en faveur de l'entrée en vigueur anticipée du Statut de la Cour pénale internationale.

Enfin, la troisième priorité de l'Organisation des Nations Unies reste son attachement aux progrès sociaux et économiques qui, incidemment, nécessitent également des relations économiques internationales justes. Avec l'initiative sur l'allègement de la dette lancée à Cologne en 1999, que le Groupe des Huit a pour-

suivi à son Sommet d'Okinawa, nous avons créé les conditions préalables pour associer l'allègement de la dette avec une stratégie visant à lutter contre la pauvreté.

L'Allemagne remettra l'ensemble de la dette bilatérale des pays pauvres fortement endettés. Le Secrétaire général, M. Kofi Annan, a demandé à la communauté internationale à chercher à réduire de moitié, d'ici 2015, le nombre de personnes qui vivent dans une pauvreté extrême. Je ne puis que dire que je salue vivement cette initiative, que je voudrais appuyer avec force. En conséquence, le Gouvernement allemand élaborera un plan d'action indiquant en détail comment l'Allemagne elle-même pourra contribuer à faire en sorte que cet objectif soit réellement atteint. Il serait souhaitable qu'autant de pays que possible s'engagent à atteindre cet objectif.

Afin d'améliorer les possibilités de développement de beaucoup de pays, surtout les plus pauvres, il faut leur donner accès aux technologies modernes d'information et de communication. Je voudrais que ces pays reçoivent une plus grande assistance. Le monde des affaires doit également participer davantage aux travaux de l'Organisation des Nations Unies. Le Secrétaire général a donné un élan en ce sens en lançant son projet de « Contrat mondial ». Ne pourrait-on pas accroître cette coopération, et également considérer des formes et des domaines additionnels de coopération? Je suggère que le Secrétaire général forme aussi rapidement que possible un groupe de travail composé de dirigeants du monde des affaires des quatre coins du globe, chargé d'élaborer des idées concrètes à ce sujet.

Pour rendre cette organisation mondiale plus efficace, il faut également la doter d'une assise financière adéquate à long terme. Tous les États Membres sont engagés à faire tout en leur pouvoir, en fonction de leurs propres capacités financières, pour aider à financer l'Organisation, et ce sans rattacher à leur appui des conditions additionnelles. Nous devons comprendre que l'ONU n'est pas une organisation anonyme. L'ONU, c'est nous. Chacun d'entre nous peut et doit apporter sa contribution pour que l'ONU soit une organisation mondiale capable d'agir au XXI^e siècle. L'Allemagne ne se dérobera pas à ses responsabilités.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. John Howard, Premier Ministre de l'Australie.

M. Howard (Australie) (*parle en anglais*) : Les idéaux qu'une nation proclame pour elle-même et pour les autres se retrouvent plus souvent dans le langage quotidien de son peuple que dans les discours politiques ou les belles paroles des diplomates. On dit ainsi en Australie que tous les hommes et toutes les femmes, et par extension tous les pays, ont droit à avoir des chances égales. Pour les Australiens, ces deux petits mots signifient le droit universel à la liberté, la recherche pacifique de la prospérité et la réalisation de l'autosuffisance et du respect de soi. Et, à l'orée de ce nouveau siècle, il y a lieu de reconnaître et de saluer les efforts et les réalisations de l'ONU dans la poursuite de ces objectifs.

L'Australie est un Membre fondateur de l'ONU. Et pendant toutes les années qui se sont écoulées depuis, les États Membres ne nous ont jamais pris en défaut lorsqu'il s'est agi d'apporter une aide concrète aux pays en détresse, de protéger les droits de l'homme dans le monde ou de répondre aux besoins économiques pressants des pays en développement. Il est clair que l'élimination des inégalités économiques doit demeurer un objectif clef pour chacun d'entre nous.

Nous sommes et nous resterons toujours attachés à l'ONU et aux principes de soutien mutuel sur lesquels elle repose. Le concept d'égalisation des chances n'exige pas seulement le respect passif pour les efforts que font les autres mais une aide active dans ces efforts.

M. Gurirab (Namibie) assume la présidence.

L'Australie qui a la chance de jouir d'une abondance de ressources naturelles et qui est mue par la créativité d'une population venue de toutes les parties du monde, partage avec tous les autres pays des liens historiques, géographiques, culturels et des intérêts mutuels. En revendiquant les droits qui nous reviennent en tant que nation souveraine, nous acceptons de plein gré la contribution que nous devons apporter aux autres pays. Nous savons que pour les nations, comme pour les individus, il n'est pas de droits sans responsabilité et que la prospérité a toujours un prix. C'est pourquoi, depuis 1948, l'Australie a volontairement participé à plus de 30 opérations de maintien de la paix et de surveillance de la paix, ainsi qu'aux opérations de l'ONU en Corée, au Moyen-Orient et au Cambodge. Plus récemment, nous sommes intervenus à la demande du Conseil de sécurité pour aider à rétablir la sécurité au Timor oriental.

Le succès de l'opération de la Force internationale au Timor oriental n'a pas à être démontré et je tiens à souligner en particulier le professionnalisme et le dévouement de tous les membres des forces internationales. L'Australie est également fière d'avoir été le principal fournisseur de contingents à l'opération de maintien de la paix de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et d'avoir contribué, par le biais de son programme d'aide, à l'effort qui se poursuit sous l'égide de l'ATNUTO.

Le chemin menant à une paix réelle et à la prospérité au Timor oriental sera long et ardu. L'incident tragique survenu la nuit dernière à Atambua qui a fait trois victimes parmi le personnel de l'ONU à proximité de la frontière avec le Timor occidental, témoigne de la situation dangereuse et de la menace que représentent les milices.

L'appui soutenu des États Membres sera indispensable si nous voulons que le Timor oriental achève la tâche entamée par l'ONU il y a un an, en vue de permettre au peuple timorais de parvenir à une réelle indépendance et à l'autonomie.

Enfin, nous voulons tous que l'Organisation dispose des moyens nécessaires pour relever les défis qui se profilent à l'avenir. L'Australie estime que pour y parvenir, l'ONU devra se concentrer sur ses principales forces et sur ses principales responsabilités qui consistent à encourager le règlement pacifique des différends, à promouvoir le désarmement, à atténuer les souffrances et à soulager la détresse. Nous pensons également que certains aspects du système des comités de suivi des traités de l'ONU doivent être réformés. Nous avons récemment constaté que ces comités n'accordent pas suffisamment d'importance aux points de vue des gouvernements démocratiquement élus et qu'ils outrepassent leurs prérogatives.

L'Australie entend intensifier sa coopération avec d'autres États en vue de réformer le système des comités de suivi des traités et nous venons d'annoncer une série de mesures visant à améliorer son fonctionnement. L'engagement de mon pays envers ces comités dépendra de la mesure dans laquelle une réforme véritable sera engagée.

L'Australie souscrit aux appels lancés en faveur d'un élargissement du nombre de membres permanents et non permanents du Conseil de sécurité pour refléter les réalités de notre temps et pour renforcer son efficacité et son autorité. Une meilleure représentation géo-

graphique est nécessaire. Mon pays soutient en particulier depuis longtemps l'idée d'un siège permanent au Conseil de sécurité pour le Japon.

Au cours des semaines à venir, l'Australie aura l'honneur d'accueillir les premiers Jeux olympiques de ce nouveau siècle. J'espère que ce Sommet et ces Jeux contribueront, chacun à leur manière, à consolider la cause de la paix dans le monde.

Le Coprésident par intérim (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Arturo Vallarino, Vice-Président de la République du Panama.

M. Vallarino (Panama) (*parle en espagnol*) : Au nom de S. E. Mme Mireya Moscoso, Présidente de la République du Panama, je voudrais vous transmettre ses salutations et ses félicitations sincères aux distingués Coprésidents du Sommet du Millénaire, ainsi qu'à S. E. M. Kofi Annan, le Secrétaire général, dont les efforts à la tête de cette Organisation sont publiquement reconnus.

Il est vrai qu'il y a à l'ONU beaucoup de choses que nous déplorons et qu'il faut corriger. Néanmoins, l'Organisation des Nations Unies, dans son développement impressionnant et en dépit de quelques erreurs, est devenue la grande dépositaire de la confiance et des espoirs d'un monde qui aspire à vivre dans la paix et la prospérité.

Au milieu de notre activité fébrile, le monde continue d'être ravagé par des conflits graves qui ont fait 5 millions de victimes au cours des 10 dernières années, en raison le plus souvent de l'intolérance raciale ou religieuse. Nous ne saurions faire preuve d'indulgence à l'égard de ceux qui deviennent les agresseurs et les génocidaires de notre époque. Face à cette situation, nous devons élaborer un programme d'ensemble qui permette de prévenir efficacement les conflits et qui s'appuie pour sa mise en oeuvre sur la participation des organisations régionales.

Le Panama est d'avis que les propositions faites par le G-8 à Berlin, en décembre dernier, et à Cologne, en juin dernier pour prévenir les conflits et les priorités définies par l'Union européenne donnent des orientations utiles pour mettre au point le programme d'ensemble dont nous avons besoin.

Il est grand temps que le maintien de la paix évolue pour devenir un acte de prévention et que ces

opérations ne soient plus imposées, parfois tardivement, par le Conseil de sécurité de l'ONU.

La République du Panama estime qu'il est impératif de faire une distinction entre les opérations de maintien de la paix entreprises conformément à la Charte des Nations Unies et les interventions dans des conflits internes qui ne constituent pas forcément une menace pour la paix dans une région donnée. Nous pensons que le moment est venu pour discuter à fond non seulement du barème des quotes-parts et des retards de paiement, mais également de la façon dont ces opérations sont planifiées, exécutées et payées. Nous comprenons que nous ne pouvons continuer de nous attacher à des structures et à des idées dépassées, mais les changements doivent se faire officiellement et non pas à travers des mesures prises par ceux qui sont dans une position d'autorité, et qui agissent parfois au nom de majorités qui probablement ne seraient pas d'accord sur leurs actions.

Le Sommet représente l'effort suprême de toutes les nations pour parvenir à des accords durables sur la base desquels on puisse définir une éthique mondiale nouvelle conduisant à une paix permanente, riche de sécurité et d'harmonie. Nous devons également nous attacher à modifier la composition du Conseil de sécurité en augmentant le nombre de membres permanents et non permanents, en limitant et en réglant le recours au veto. C'est ainsi que nous pourrions l'adapter aux exigences et à la réalité d'aujourd'hui. Il est également fondamental que le retard de paiement des contributions par certains membres ne soit plus utilisé comme moyen de pression afin d'atteindre certains objectifs. Et enfin, je lance un appel à tous les chefs d'État et de gouvernement ici présents pour mettre fin aux désaccords existants entre les États quant à l'autorité et à la juridiction des différents organes des Nations Unies.

Selon les propres paroles du Secrétaire général :

« Il importe de faire en sorte que le XXI^e siècle soit plus sûr et plus équitable que le XX^e, ce qui exige des efforts déterminés de la part de chaque État et de chaque individu. » (A/54/2000, par. 369).

La République du Panama, dont l'indépendance et l'individualité sont aujourd'hui consolidées, souhaite contribuer fidèlement et avec tout ce qui est en son pouvoir au renforcement des principes de base de

l'Organisation Nations Unies dans le cadre de ce processus de transformation.

Le Coprésident par intérim (Namibie) (*parle en anglais*) : l'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Jules Rattankoomar Ajodhia, Vice-Président du Suriname.

M. Ajodhia (Suriname) (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir de faire savoir à l'Assemblée générale qu'un nouveau gouvernement démocratiquement élu est récemment entré en fonction en République du Suriname et que j'ai l'honneur de le représenter en cette occasion unique du Sommet du Millénaire des Nations Unies, qui a réussi à rassembler le plus grand nombre de chefs de gouvernements dans l'histoire moderne.

Je tiens à réaffirmer d'emblée que le Gouvernement et le peuple du Suriname restent pleinement attachés aux nobles buts et principes de la Charte des Nations Unies en tant que pierre angulaire d'un comportement national et international civilisé au sein et entre les nations en vue de garantir et de sauvegarder une paix et un développement durables pour chaque individu de cette planète.

Mon Gouvernement souhaite rendre hommage aux deux coprésidents du Sommet du Millénaire. Il considère ce partage de la présidence comme une illustration symbolique de l'émergence d'une prise de conscience du fait que le succès d'une réflexion sur le thème majeur de notre Sommet – « Le rôle des Nations Unies au XXI^e siècle » – dépendra largement de la possibilité qu'auront le Nord et le Sud de parvenir à un consensus pour définir le rôle futur de l'Organisation des Nations Unies, et de s'accorder sur la façon de faire de l'Organisation un instrument plus efficace entre les mains des peuples du monde entier, et plus précisément dans l'intérêt des pauvres à travers le monde.

La richesse et la prospérité dans certaines parties du monde n'ont pas préservé la majorité de la population mondiale des dangers de l'incertitude et du désespoir résultants de la guerre, des violations flagrantes des droits de l'homme, de la corruption, du gaspillage des ressources naturelles, de la misère abjecte et des conditions de vie, qui constituent un affront à la dignité humaine.

Bien que nous ayons constaté au cours de la seconde moitié de ce siècle des progrès technologiques et économiques sans précédent, aujourd'hui 1,2 milliard de personnes disposent encore de moins d'un dollar par

jour pour vivre. Nous félicitons par conséquent le Secrétaire général M. Kofi Annan de l'audacieuse initiative qu'il a prise de stimuler notre réflexion et nos actions futures en faisant paraître le 3 avril 2000 son rapport du Millénaire intitulé « Nous, les peuples : le rôle des Nations Unies au XXI^e siècle ».

Ce rapport comporte un plan d'action destiné à faire en sorte que la mondialisation profite à tous les peuples, aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement.

En réponse aux propositions du Secrétaire général, je souhaite informer l'Assemblée de la décision déjà prise par mon gouvernement d'accorder une plus haute priorité à la réalisation des objectifs en matière d'éducation, de santé publique et de réduction de la pauvreté dans les délais envisagés dans le rapport du Millénaire.

Il y a 55 ans, après la Deuxième Guerre mondiale, l'humanité s'est dressée, et dans sa quête de la paix, de la stabilité et du développement, a créé l'Organisation des Nations Unies. Depuis lors, l'Organisation s'est élargie, et le nombre de ses membres est passé de 50 à plus de 180. Toutefois, elle se heurte à de graves problèmes financiers qui affectent, entre autres, le financement du Programme des Nations Unies pour le développement.

Nous lançons donc un appel à la communauté internationale pour qu'elle inverse cette tendance négative et qu'elle veille à ce que l'ONU au XXI^e siècle soit dotée des ressources nécessaires pour qu'elle puisse s'acquitter des tâches convenues par les États Membres.

Dans le contexte du renforcement du rôle de l'ONU au XXI^e siècle, mon gouvernement souhaite mettre l'accent sur l'appel lancé en vue de rendre à l'Assemblée générale sa position centrale qui fait d'elle le seul organe des Nations Unies universellement représentatif, de même que sur la revitalisation du rôle du Conseil économique et social en matière de gestion mondiale, et de questions économiques, financières et sécuritaires, et sur la nécessité d'établir, à cet effet, une coopération plus étroite avec le Conseil de sécurité, les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et d'autres organisations multilatérales pertinentes.

Mon gouvernement attache une grande importance à la réforme du Conseil de sécurité pour le rendre

plus représentatif compte tenu de l'augmentation du nombre des Membres de l'ONU, et pour renforcer la légitimité du Conseil et d'accroître son efficacité au XXI^e siècle.

Nous renouvelons notre appel pour une élimination complète de toutes les armes nucléaires suivant la promesse formulée à la Conférence d'examen de l'an 2000 des Parties au Traité sur non-prolifération des armes nucléaires, étant donné que ces armes constituent la seule menace mondiale créée par l'homme et pouvant détruire toute vie sur terre au XXI^e siècle.

Nous demandons également à tous les États Membres de l'ONU et d'autres organisations internationales de renforcer l'application du Programme d'action de la Barbade et parachever l'élaboration de l'indice de vulnérabilité pour les petits États insulaires en développement qui ne soit pas limité aux États insulaires. Un grand nombre de ces États ont donné un exemple d'équité, de solidarité, de tolérance, de non-violence, de respect de la nature et de responsabilité partagée, et doivent donc être pris en compte dans la recherche d'une gouvernance mondiale et d'un nouvel esprit de coopération internationale fondée sur l'inclusion, l'équité, la transparence et, surtout, la participation de tous afin que les pays, grands et petits, puissent participer à la gestion des affaires mondiales.

Pour montrer son attachement à la conservation des forêts pluviales tropicales du monde, mon pays a désigné 15 zones protégées, comportant une grande variété d'écosystèmes allant des forêts tropicales du sud aux formations côtières dans le nord, ce qui fait du système de conservation de la nature du Suriname l'un des systèmes les plus représentatifs de l'Amérique du Sud. Cela atteste de notre tradition solide de conservation de la nature et doit être considéré comme une contribution apportée par mon pays à l'humanité au XXI^e siècle.

Pour terminer, je tiens à redire et à réaffirmer la foi que nous plaçons dans l'ONU et dans sa Charte, que nous considérons indispensables dans notre quête universelle d'un monde plus juste, équitable et pacifique. Mon gouvernement est heureux d'apporter son adhésion à la Déclaration du Millénaire que nous considérons comme un instrument utile pour renforcer notre responsabilité commune consistant à défendre les principes de la dignité humaine, de l'égalité et de l'équité et à créer un avenir partagé fondé sur notre humanité commune.

Le Coprésident par intérim (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Yasser Arafat, Président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine et Président élu de l'Autorité palestinienne.

M. Arafat (Palestine) (*parle en arabe*) : J'ai le plaisir et l'honneur de participer aujourd'hui en tant que représentant de la Palestine et du peuple palestinien à cette grande occasion, qui revêt une importance particulière pour nous, les Palestiniens.

La fin du deuxième millénaire et le début du troisième millénaire, que nous célébrons aujourd'hui, est marquée par la naissance de Jésus-Christ il y a 2000 ans dans la ville palestinienne de Bethléem.

Depuis sa création, l'ONU, au siège de laquelle nous nous trouvons aujourd'hui et dont nous sommes venus promouvoir le rôle est contemporaine de la question de Palestine, et il lui appartient encore de trouver une solution juste à cette question. En outre, la communauté internationale que vous, dirigeants du monde, représentez continue d'adhérer avec ténacité à sa vision mondiale pour l'avenir, que nous allons ensemble tenter de réaliser grâce à ce Sommet. Cette vision se fonde sur le principe de l'affirmation du droit à l'autodétermination des peuples sous domination et occupation étrangères.

À cet égard, partout dans le monde, le peuple palestinien se tourne vers vous, à partir de sa patrie, des camps de réfugiés ou de la diaspora, et lance un cri collectif à partir de la profondeur de sa douleur et de la longueur des souffrances qu'il endure depuis 52 ans. Nous faisons face aujourd'hui aux tentatives d'Israël de judaïser Jérusalem, de confisquer des terres, de construire des habitations israéliennes illégales et de poursuivre le siège imposé à Bethléem. Nous sommes également confrontés à la non-application honnête et fidèle des accords signés par Israël.

Que le Sommet du Millénaire soit le début de la fin de la plus grave et de la plus difficile tragédie vécue par les réfugiés dans le monde. Nous souhaitons qu'elle soit le début de la fin de l'oppression historique dont est victime le peuple palestinien, et nous espérons que ce sera le signal d'une nouvelle vie pour le peuple palestinien. Que le présent Sommet soit un nouveau départ pour tous les peuples de la région du Moyen-Orient et pour l'instauration d'une paix juste et globale dans cette région. Qu'il soit un phare d'espoir pour la

région, et en particulier pour ses enfants et les générations futures.

Le peuple palestinien et ses dirigeants œuvrent sérieusement pour tenir la promesse de parvenir à une paix des braves. Nous avons pris la décision stratégique de nous engager dans le processus de paix et nous avons fait des concessions importantes et douloureuses pour parvenir à un compromis acceptable pour les deux parties. Nous avons accepté qu'un État palestinien soit créé sur moins du quart du territoire historique de la Palestine.

En ce qui concerne Jérusalem, le berceau du christianisme et le site de la montée au Paradis du Prophète Mohammed, nous avons accepté de partager la ville et d'y éliminer les barrières et les frontières – nous opposant aux tentatives exclusivistes visant à la monopoliser – à nous disperser, à violer nos droits. En même temps, nous n'avons pas renoncé à l'exercice de nos droits nationaux sur Jérusalem, la capitale de notre État et ville qui abrite nos sites sacrés, ainsi qu'à l'exercice de nos droits sur les Lieux Saints chrétiens et musulmans, tout en maintenant que cette ville doit être accessible à tous et donner accès à Jérusalem-Ouest.

Nous continuerons de mettre tout en œuvre pour parvenir rapidement à un règlement définitif entre la Palestine et Israël. Nous invitons le Gouvernement israélien à faire de même. Nous coopérerons pleinement avec les deux parrains du processus de paix – les États-Unis et la Fédération de Russie – ainsi qu'avec les pays arabes et européens, les États islamiques, la Chine, le Japon, les États membres du Mouvement des pays non alignés, et nos autres amis. Nous les remercions des efforts qu'ils ont déployés à tous les niveaux, et au sommet de Camp David. Nous remercions le Président Clinton de ses bons offices, et apprécions hautement les efforts considérables qu'il déploie, et nous sommes reconnaissants à ce qui se produit actuellement en coopération avec le Président Moubarak, le Président Chirac et les dirigeants arabes et internationaux amis.

Comme les membres le savent, les participants au processus de paix ont convenu de parvenir à un règlement final d'ici le 13 septembre de cette année. Les membres savent également que la période intérimaire de cinq ans est venue à expiration le 4 mai 1999. Les dirigeants du monde ont alors demandé que nous remettions à plus tard toute décision relative à la proclamation de notre État jusqu'à la tenue des élections

israéliennes. Ceci nous a obligés à de prendre certaines mesures pour garantir les droits de notre peuple, tout en agissant conformément aux décisions prises par nos dirigeants et par nos institutions juridiques en ce qui concerne la nécessité de créer l'État de Palestine à cette date du mois de septembre.

En même temps, certains de nos amis et frères estiment que pour parvenir à un règlement final, il faut accorder une chance supplémentaire de réussite à ces efforts, bien que cela risque de s'avérer être la dernière chance pour le processus de paix actuel. Le Conseil central palestinien décidera de cette question dans les jours à venir, prenant en compte les résolutions de l'ONU et le droit de notre peuple à l'autodétermination par la création d'un État indépendant. Nous coopérerons avec l'Organisation des Nations Unies et les autres parties intéressées durant la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale. Nous espérons que nous pourrions compter pour notre cause sur le soutien collectif des membres du Conseil et de l'Assemblée générale, dans la mesure où vous avez déjà adopté la résolution 181 (1947) prévoyant deux États dont l'un arabe palestinien, et également que les États Membres se prononcent en faveur de la levée de l'embargo infligé à notre peuple frère, les Iraquiens.

Je voudrais exprimer mes sincères remerciements à l'Assemblée et au Secrétaire général, au nom du peuple palestinien et de la nation arabe, pour leur soutien et leur solidarité à notre égard. Il s'agit d'un élément crucial pour nous alors que nous approchons du moment où nous obtiendrons liberté, justice et paix.

Que la paix soit avec vous tous.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Farouk Al-Shara, Ministre des affaires étrangères de la République arabe syrienne.

M. Al-Shara (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je suis honoré de parler devant cette auguste Assemblée au nom de S. E. Bashar Al-Assad, Président de la République arabe syrienne et vous apporter ses salutations et ses souhaits de voir le Sommet du Millénaire répondre aux aspirations des peuples du monde.

Comme tous les autres peuples de la terre, la République arabe syrienne, avec sa civilisation ancienne et son patrimoine de valeurs humaines, envisage ce nouveau millénaire avec un optimisme nouveau, espé-

rant le voir ouvrir une nouvelle page, un nouveau chapitre dans lequel l'humanité se verra épargnée toutes les souffrances, tous les coûts, tout le sang et toute la sueur que l'histoire lui a imposés, en particulier au XXe siècle.

Heureusement, parallèlement aux guerres du siècle dernier avec leur coût en vies humaines et en destructions matérielles, on a assisté aussi à quelques-unes des plus grandes réalisations et découvertes de l'humanité, en particulier dans les domaines de la science, du savoir, des technologies avancées et des télécommunications, et de notre capacité à nous déplacer à une vitesse étonnante, non seulement d'un continent à l'autre, mais peut-être aussi d'une planète à l'autre.

La question épineuse que l'humanité doit résoudre est de savoir si il existe un lien organique entre la production de moyens de destruction et de mort, et la production de moyens de développement et de construction. Bien que la réponse ne soit pas un non catégorique, le Sommet du Millénaire doit y réfléchir profondément et faire son possible pour rompre ce lien. Ainsi les peuples de la terre pourront avoir l'assurance que les progrès scientifiques et technologiques serviront l'humanité et enrichiront les hommes matériellement et spirituellement au lieu de les détruire, eux et leurs valeurs.

L'autre défi actuel est la mondialisation. Si elle est bien gérée, nous profiterons de l'ouverture des portes qui jusque-là étaient fermées à nos pays. Si nous ignorons la mondialisation, ses effets néfastes toucheront tous les aspects de notre vie quotidienne, jusqu'au plus profond de nos civilisations.

Sur un autre front, il est deux sujets primordiaux dont le Sommet du Millénaire ne peut minimiser l'importance. Sans réponse à ces deux problèmes, il ne peut y avoir de paix véritable. Premier problème : la fin de l'occupation étrangère, le retour des réfugiés dans leur pays, et le rejet des prétextes religieux ou de sécurité qui permettent d'usurper la terre d'autrui par la force. Israël doit mettre un terme à l'occupation du Golan et de la partie arabe de Jérusalem et retourner aux frontières du 4 juin 1967.

Deuxième problème : le désarmement nucléaire et les sérieux efforts à entreprendre pour généraliser le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, et faire en sorte qu'aucun État ne s'en soustraie. La première exigence à cet égard est de débarrasser le

Moyen-Orient de toutes les armes de destruction massive, et au premier chef des armes nucléaires. Le seul autre besoin aussi important pour les peuples que le désarmement nucléaire est celui de mettre fin à la pauvreté, aux maladies et à la violence. Dans toutes les questions fondamentales abordées dans le Sommet du Millénaire, le rôle de l'ONU reste important, en particulier si nous parvenons à la rendre plus démocratique et efficace, plus capable de mettre en oeuvre ses résolutions sans double échelle de valeurs et sans multiples interprétations.

À ce Sommet du Millénaire, devant les problèmes que la communauté internationale doit affronter en ce siècle qui commence, il nous paraît évident que les solutions ne peuvent pas être obtenues par des efforts simplement unilatéraux. Il faut un effort collectif où la raison puisse prévaloir sur la passion, où le courage puisse prévaloir sur la mégalomanie.

Il est grand temps pour nous tous de réaliser qu'il en est fini du temps de la force brute, que l'injustice ne peut pas consacrer les droits des agresseurs, même après de nombreuses années. La fin de l'apartheid en Afrique du Sud voici quelques années et la fin de l'occupation israélienne au sud du Liban il y a quelques mois nous montrent sans ambiguïté que si la raison avait prévalu dans le camp adverse dès le départ, nous en serions arrivés plus vite au même résultat, simplement avec moins de victimes et moins de souffrances pour les deux parties. Nous avons une grande confiance dans la capacité des peuples. Nous pensons que leur aspiration à la justice, la paix et l'égalité pour tous, ouvrira, en ce début de siècle, la voie à la réalisation des intérêts et de la sécurité de toute l'humanité.

Que la paix soit avec vous.

Le Coprésident par intérim (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va à présent entendre une allocution de S. A. Sayyid Faisal bin Ali bin Faisal Al-Said, Ministre du patrimoine et de la culture, Représentant spécial de Sa Majesté, le Sultan d'Oman.

M. Al-Said (Oman) (*parle en arabe*) : J'ai le grand honneur d'intervenir en tant que Représentant spécial de S. M. le Sultan Qaboos Bin Said, Sultan d'Oman, au présent Sommet historique de l'Assemblée générale. Sa Majesté m'a chargé de transmettre ses salutations et ses meilleurs voeux à ce rassemblement qui marque le début du troisième millénaire, chargé d'espoir d'un avenir meilleur et prospère pour toutes les nations et tous les peuples du monde.

L'Organisation sera toujours l'arbre feuillu qui protégera les États et les peuples et dont tous les individus pourront en cueillir les fruits. Les États fournissent à l'ONU les moyens d'assurer sa viabilité et sa continuité et les peuples lui apportent un environnement propice à une abondante production.

Nous transmettons nos remerciements et notre gratitude à S. E. le Secrétaire général pour ses efforts continus destinés à promouvoir le rôle de l'Organisation et de ses institutions, et améliorer son efficacité afin qu'elle puisse répondre aux défis du nouveau siècle, aux besoins des nations et aux aspirations de leurs peuples.

Nos remerciements vont également au personnel de l'ONU pour sa contribution à la préparation du rapport du Secrétaire général sur le rôle des Nations Unies au XXI^e siècle (A/54/2000) et sur les réformes préconisées par le Secrétaire général. Ces réformes ne peuvent se réaliser que par la détermination collective des États Membres en vue de réformer la structure de l'Organisation des Nations Unies, et en particulier le Conseil de sécurité par le biais de l'accroissement du nombre de ses membres pour assurer une représentation géographique équitable reflétant les ambitions et aspirations de tous les peuples, et marqué par la transparence.

Nous nous félicitons, en outre, de tous les efforts collectifs déployés pour renforcer la paix et la stabilité dans le monde et à affirmer l'égalité souveraine de tous les États, grands et petits, conformément aux principes et objectifs de la Charte des Nations Unies et aux principes du droit international.

L'importance de ce Sommet dépend de notre capacité à adopter un programme d'action qui articule un nouveau concept économique et de développement pour tous les peuples sur la base de leurs expériences et succès respectifs. En ce nouveau millénaire, nous devons profiter de l'expérience d'un demi-siècle des diverses organisations internationales, des programmes et organismes des Nations Unies et des autres organes apparentés tels que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et les autres organisations internationales et régionales, en vue d'aider les pays en développement à s'adapter aux progrès révolutionnaires en cours dans les technologies de l'information et d'édifier une économie assurant la dignité et la sécurité à leurs peuples.

À cet égard, nous soulignons l'importance de réformer les économies des pays en développement, qui constituent le segment le plus large du marché mondial et qui sont dotées de vastes ressources naturelles et matières premières. Nous voudrions également proposer que les pays développés prennent des mesures radicales et audacieuses pour annuler une grande part de la dette et réduire l'inflation mondiale afin d'assurer une plus grande croissance et de parvenir à une économie mondiale plus stable et plus juste.

L'Organisation des Nations Unies a une énorme responsabilité en ce qui concerne la création de conditions économiques et sociales favorisant la paix, la stabilité et la coexistence. C'est pourquoi nous réaffirmons notre appui à la résolution 53/22 par laquelle l'Assemblée a déclaré l'année 2001 Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations. Comme ma délégation l'a dit à l'Assemblée en septembre 1999, nous espérons que des mesures concertées seront prises en vue de l'adoption d'un mécanisme efficace instaurant un dialogue sérieux et positif caractérisé par la tolérance et la coexistence pacifique.

La paix est un principe de longue date au Sultanat d'Oman, établi depuis le début de sa renaissance. Le Sultanat croit à une paix globale et espère que le moment est venu de réaliser la paix et la concorde au Moyen-Orient. Nous lançons un nouvel appel à la communauté internationale, notamment aux deux coparrains du processus de paix et à l'Union européenne, pour qu'ils aident toutes les parties et les guident dans la bonne direction, en tirant avantage des progrès déjà réalisés et en les transformant en une réalité concrète dont puissent bénéficier les peuples de la région et qui réponde aux aspirations des générations futures.

Nous saluons le fait qu'Israël ait répondu à la volonté de la communauté internationale en se retirant du Sud-Liban. Il s'agit d'une mesure appréciable et positive. Nous espérons que le Gouvernement israélien en fera de même s'agissant des volets palestinien et syrien, en respectant ses engagements et en mettant en oeuvre tous les accords réalisés à Madrid, conformément au principe de « la terre en échange de la paix » et des résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité afin que les parties légitimes puissent exercer leurs droits, que la paix et la stabilité régionales puissent être rétablies et que les hostilités entre Israël et les pays arabes voisins prennent fin pour toujours.

La région pourrait alors connaître une nouvelle ère de coopération et de coexistence au lieu de l'hostilité et des guerres, et les générations futures pourront alors vivre dans la paix et la sécurité.

De cette tribune, nous demandons à tous les États du monde sans exception d'oeuvrer ensemble pour que l'humanité puisse vivre dans la paix, la sécurité et la

tranquillité, à l'abri du fléau des guerres, pour que règnent l'amour et la fraternité entre toutes les nations et tous les peuples du monde et pour que l'humanité tout entière se consacre à l'édification et au développement du monde dans un environnement sans pollution ni armes meurtrières et destructrices.

La séance est levée à 14 h 20.